

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

UNIA

N°2

27^e année · vendredi 9 février 2024

le bimensuel du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

Déterminées à revaloriser leur métier, les assistantes en pharmacie vaudoises se sont prononcées pour la poursuite de la lutte en faveur d'une convention collective de travail. Les patrons refusent pour leur part d'entrer en matière. **PAGE 11**

POINT DE MIRE

Des votes de bon sens

Sonya Mermoud

A la retraite et pauvre ou menacé de l'être: voilà la dure réalité d'une personne sur cinq âgée de 65 ans et plus. Bien qu'ayant souvent trimé toute leur vie, nombre d'aînés tirent le diable par la queue. La moindre dépense imprévue les plonge dans la précarité. Leur maigre épargne les isole socialement. Le montant de l'AVS s'élève aujourd'hui à 2000 francs en moyenne. Et ne suffit plus à couvrir les besoins vitaux. D'autant plus avec le renchérissement du coût de la vie qui n'a généré aucune adaptation. La rente du deuxième pilier n'a, elle, cessé de fondre et ne permet souvent pas de combler les trous dans le budget. En particulier pour les femmes, qui ont dû interrompre leur parcours professionnel pour s'occuper des enfants. Cette situation injuste, nous pouvons l'atténuer en acceptant l'initiative syndicale en

faveur d'une 13^e rente AVS qui sera soumise au vote le 3 mars prochain. Les citoyens seront aussi appelés à se prononcer sur la proposition des Jeunes libéraux-radicaux. Qui veulent allonger la durée de la vie professionnelle à 66 ans et plus. Ses partisans justifient la réforme par une AVS qui serait au bord de la faillite et par l'augmentation de la durée d'existence. Des allégations sur les finances erronées. Le premier pilier se porte bien. Il enregistrera, selon les prévisions du Conseil fédéral, des réserves de l'ordre de 70 milliards d'ici à 2030. Mais bien sûr, comme les opposants à une 13^e rente, on joue sur la peur. On dramatise en dépit de pronostics qui se sont toujours révélés trop pessimistes. En revanche, l'argent ne manque jamais dans les caisses fédérales quand il s'agit d'investir des milliards dans l'achat d'avions de chasse ou de sauver des banques...

La réforme défendue par les Jeunes PLR mise sur une introduction progressive de la retraite à 66 ans d'ici à 2033. Après, cet âge de référence sera lié à l'espérance de vie et augmentera en conséquence. Un mécanisme automatique absurde, déconnecté de la conjoncture, des risques de récession. La proposition ne tient pas davantage compte de l'employabilité des personnes les plus âgées. Pourtant, même en cas de taux de chômage particulièrement bas, les cinquantenaires et plus restent plus souvent qu'à leur tour sur la touche, victimes d'une discrimination à l'embauche régulièrement pointée par l'OCDE. C'est aussi cette catégorie de travailleurs qui, en cas de restructuration, sont les premiers à être licenciés.

Mais surtout, la mouture de la droite passe outre les conséquences de l'intensification du travail et de l'augmentation de la productivité sur la santé des classes laborieuses. Un facteur qui met les salariés à rude épreuve et justifie pleinement la retraite à 65 ans. Entre l'usure des corps et les effets délétères du stress, largement répandu, l'idée de prolonger la vie active relève du mépris. Et on ne parle même pas de ses répercussions sur des métiers prévoyant une retraite anticipée en raison leur pénibilité. Comme dans la construction où les maçons s'épuisent, par tous les temps, sur les chantiers. Et parviennent rarement en forme à la retraite. Quand ils ne sont pas licenciés avant l'heure aux motifs inavoués de baisses de performances ou de coût des charges sociales.

La proposition des Jeunes PLR ne fait qu'enterrer et creuser davantage les inégalités. Seuls les hauts revenus pourront se soustraire à ce projet ficelé par une bande de privilégiés. Rejeter cette initiative s'avère aussi indispensable que d'accepter une treizième rente pour les aînés, au nom du bon sens et d'une solidarité essentielle entre les générations. Et s'il faut vraiment, à terme, renflouer l'AVS, des solutions existent. Comme la taxation des robots qui ont généré des baisses d'effectifs, donc de contributeurs aux charges sociales. Ou encore l'acceptation et la valorisation d'une immigration salvatrice dans un pays vieillissant... ■

PROFIL



François Graf, des messages en images.

PAGE 2

VOTATIONS

Un 3 mars crucial pour les retraites.

PAGES 3-5

DROITS

Vers une initiative contre les licenciements antisyndicaux.

PAGE 7



Sonya Mermoud

Impossible de dissocier les orientations politiques et solidaires de François Graf avec son travail photographique. L'homme de 50 ans concentre son activité sur des sujets en résonnance avec sa sensibilité. Et documente en images les combats de mouvements qui font sens pour lui : les organisations membres de la Fédération syndicale SUD, les actions en faveur de migrants, de l'égalité, pour le climat, contre le racisme, etc. «La rue, c'est mon studio», lance celui qui se définit comme un compagnon de route de luttes plurielles et un migrant désireux de raconter le pays dans lequel il réside, à travers ses beautés et ses problématiques. Un parti pris directement lié à son histoire. Enfant adopté, François Graf est né en 1973 à Cali, en Colombie. «En janvier 1974, une patrouille de police m'a découvert dans cette ville, abandonné sur un terrain vague, dénutri. C'est le premier papier relatif à mon existence. Et le point de départ de ma militance», relate François Graf précisant ne pas nourrir de ressentiment à l'égard de sa mère biologique, qui reste inconnue.

**DE LA CANAILLE
À LA MARCHANDE DE FLEURS**

«Je porterai toute ma vie la blessure d'abandon, mais je ne lui en veux pas. Elle a voulu me sauver. Un acte tout aussi généreux que celui de ma maman de m'avoir adopté», confie François Graf qui effectuera tout de même un test ADN pour découvrir d'éventuels membres de sa famille. Et retrouvera une cousine de second degré, également adoptée, établie en Suède. Aujourd'hui, François Graf se dit apaisé par rapport à son histoire. «Ne connaissant pas mes géniteurs, je peux me les imaginer comme bon me semble, sans risques de devoir me confronter à une réalité peut-être décevante.» Le photographe s'est en revanche découvert «un second chez soi» en visitant sa patrie. «J'y suis allé pour la première fois en 1994. Un grand moment d'émotion», se souvient le Lausannois qui consacrera alors largement son séjour à explorer l'univers de la rue, ce monde auquel il s'identifie. «J'y retrouve une certaine fraternité. De la canaille à la marchande de fleurs, en passant par le sans-papier, le mendiant, etc.» L'afrô-descendant approfondira encore sa connaissance de la Colombie lors d'un deuxième voyage d'une durée de six mois. Non sans au préalable se rendre sur l'île sénégalaise de Gorée. Qui, du XV^e au XIX^e siècle, a joué le rôle de vaste centre de commerce d'esclaves.

RACISME SYSTÉMIQUE

Cette quête des origines a aussi conduit le photographe à immortaliser dans nos frontières des migrants partageant son ascendance – un travail qu'il a exposé en 2022 à Lausanne. Ces portraits s'accompagnent d'extraits de récits de vie récoltés par une historienne, Isabelle Lucas. Ils ont été réalisés en forêt – en l'occurrence celle «enchanteresse et habitée d'entités» du Mormont – et par choix esthétique et pour symboli-

ser le lieu de refuge des esclaves fugitifs. Des images qui relatent en filigrane «la double conscience, cette dualité vécue en tant que Suisse et Noir, vivant en Occident et en son dehors en même temps». «Etre Afro-descendant, c'est être dépositaire d'un vécu helvétique tout en ayant une ascendance subsaharienne. C'est avoir été formé en Suisse dès l'enfance ou l'adolescence, mais ne pas être reconnu comme appartenant à cette société.» Si François Graf précise n'avoir jamais été victime d'agression physique liée à sa couleur de peau, il dénonce néanmoins un racisme «systémique, ordinaire». «Quand je vadouille dans les gares, je me montre vigilant. Le climat, xénophobe, autorise de dire: 'Je n'aime pas les Noirs.'

Avant, il y avait davantage de retenue», affirme le membre du POP – se définissant comme un communiste libertaire plus que stalinien – et de la chorale anarchiste de Lausanne. «On vit en résistance», sourit le jeune quinquagénaire, de la douceur dans le regard, qui trouve dans le choeur où il donne de la voix «un accès à l'unité, la beauté et la joie». «Un petit miracle», pour celui qui aurait rêvé de devenir un chanteur lyrique...

AMATEUR DE YODEL

La thématique de l'identité a aussi amené François Graf, inspiré par le travail photographique de l'américain Gordon Parks et de Luc Chesseix, à s'intéresser aux gens d'Iséables. Les ha-



«J'ai eu une seconde chance de vie. Je dois saisir cette aubaine pour faire passer des messages», témoigne François Graf qui, ayant été adopté, s'est largement intéressé à la thématique de l'identité.

«LA RUE, C'EST MON STUDIO»

Photographe professionnel engagé, François Graf trouve dans son travail une plage d'expression à sa militance. Arrêt sur images

PASSEUR DE MESSAGES

Personnalité riche et sensible, de nature résolument optimiste, François Graf croit en une forme de destinée. Et ressent le besoin de porter un regard sur le monde. Pour le dénoncer ou s'en émerveiller. «J'ai eu une seconde chance de vie. Je dois saisir cette aubaine pour faire passer des messages.» Mais pas question de se placer en donneur de leçons. Le sympathique Lausannois, qui mène une existence de bohème – une précarité assumée – connaît aussi le doute, qui le fait avancer. Et cultive un intérêt intrinsèque pour le collectif. Entier, il se dit irrité par les personnes «tièdes», celles qui refusent de se positionner, sur l'amour, sur la vie. Pour se ressourcer, François Graf s'évade dans la nature, «dans des lieux énergétiques et inspirants». Et affirme, sans hésiter, être heureux. Mais non sans peur. Antifasciste, il craint en particulier la montée de l'extrême droite et les privations de libertés. Il redoute aussi, dans son travail, la tendance à refuser les photos de rue. «Il faut trop souvent cacher les visages, voire ne pas prendre d'images du tout. Une aptitude contre laquelle nous devons nous battre. Pour ne pas laisser le champ libre aux négationnistes. Le photographe n'est en général pas un ennemi des luttes.» Une affirmation qu'il incarne à merveille.

www.francoisgraf.ch

LES TRAITS TIRÉS

Vincent



«UNE 13^e RENTE ME DONNERAIT DE L'AIR»

Le comité unitaire genevois en faveur de l'AVS x13 a lancé sa campagne la semaine dernière en rappelant que toutes les personnes à la retraite ne rouent pas sur l'or

Textes Jérôme Béguin

Rassemblant la gauche et les syndicats, le comité unitaire genevois en faveur de la 13^e rente AVS a lancé sa campagne la semaine dernière, en signalant qu'avec la hausse du coût de la vie, de plus en plus de personnes à la retraite sont en situation de pauvreté. «Si l'on en croit certains articles publiés dans les journaux, les retraités vivraient plutôt bien... le taux de pauvreté est pourtant élevé dans cette catégorie de la population», met en garde Helena Verissimo de Freitas, secrétaire régionale adjointe d'Unia Genève.

Selon une étude de Pro Senectute datant de 2022, 13,9% des plus de 65 ans, soit environ 200 000 personnes, vivent avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté, soit moins de 2300 francs pour une personne seule. «Ce taux atteint 15,9% à Genève», précise René-Simon Meyer au nom de l'Avivo, l'association de défense des retraités. S'y ajoutent celles et ceux qui, guère mieux lotis, se situent juste au-dessus du seuil, soit quelque 100 000 personnes qui peinent également à joindre les deux bouts. «Nombreux sont contraints de partir vivre à l'étranger et, pour beaucoup d'entre eux, c'est un déchirement de se séparer de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Il n'est pas acceptable que des gens qui ont travaillé toute leur vie doivent quitter la Suisse.» «L'octroi d'une 13^e rente relève de la plus élémentaire justice sociale», souligne Jocelyne Haller, ancienne assistante sociale et députée d'Ensemble à gauche, par ailleurs militante d'Unia. «Cette rente sup-

plémentaire compenserait à peine la hausse du coût de la vie depuis 2021. Et il faut rappeler que, d'après la Constitution fédérale, les rentes doivent permettre de maintenir un niveau de vie approprié. Or, pour la moitié des personnes à la retraite, les rentes AVS et du 2^e pilier sont inférieures aux minima sociaux.»

«Une 13^e rente me donnerait de l'air, car aujourd'hui, je me démène tant bien que mal pour m'en sortir. Je gagne environ 1600 francs de rente par mois et je ne peux pas faire face aux imprévus», témoigne Sergio Prat, reproducteur retraité et conseiller municipal socialiste à Onex.

POURQUOI ON DOIT SE SERRER LA CEINTURE?

«On ne parle guère d'égalité dans cette campagne», pointe Thérèse Thévenaz du collectif Grève féministe. «Un quart des femmes retraitées n'ont que l'AVS pour vivre. Elles n'ont pas de quoi se payer un café et doivent compter sur la charité. Tout ça parce que leur parcours professionnel a été entrecoupé ou interrompu.»

«Avec l'AVS et le 2^e pilier, j'ai 4200 francs de retraite, lorsque mes factures sont payées, il ne me reste que 600 à 800 francs pour vivre, mais j'ai des copines qui ont encore moins. Nous devons tout calculer. J'ai 2500 francs d'économies à la banque et s'il m'arrive un pépin, je n'ai plus rien», explique Henriette Stebler, institutrice à la retraite. J'ai toujours travaillé, j'ai élevé mes trois enfants, j'ai été proche aidante pour mon compagnon et mon frère, je me disais qu'à la retraite, j'allais faire ce que je voulais... C'est bien triste, on ne devrait



Rassemblant la gauche et les syndicats, le comité unitaire genevois en faveur de la 13^e rente AVS a souligné qu'en raison de la hausse du coût de la vie, de plus en plus de personnes à la retraite se trouvent en situation de pauvreté.

plus parler de sous à la retraite; il nous reste dix ou vingt ans à vivre, pourquoi on doit se serrer la ceinture alors que les banques sont pleines à craquer?» ■

Lire aussi en pages 4 et 5.

POING LEVÉ

À LA CROISÉE DES CHEMINS

Par Jérôme Béguin

Pauvres paysans et paysannes! Forcés de se lever à l'aube et de trimer jusqu'à la nuit, souvent pour un faible revenu, ils sont pressés comme des citrons par le marché agroalimentaire et la grande distribution. Dépendant de subventions qui avantagent les gros producteurs, ils doivent faire face à la hausse des charges et, comme nous tous, du coût de la vie, alors que nombre d'entre eux sont endettés jusqu'au cou. Ils se retrouvent, en outre, frappés par le changement climatique, les sécheresses, les inondations et les ravageurs, tout en étant obligés de respecter des procédures toujours plus strictes... Et, pour ne rien arranger, ils sont mal défendus. Voyez en France, l'association professionnelle majoritaire, la FNSEA, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, qui a négocié avec le gouvernement et appelé à lever les barrages contre un plat de lentilles, c'est-à-dire sans obtenir d'engagements réels sur les prix et les revenus; eh bien, son président, Arnaud Rousseau, enfile plus volontiers un costard-cravate qu'une combinaison de travail. Propriétaire d'une exploitation de pas moins de 700 hectares de céréales, il est l'administrateur du groupe international Avril (Lesieur, Puget...) et d'une quinzaine d'autres sociétés. En lien direct et permanent avec le gouvernement, ce Monsieur avait, dans les discussions menées l'année dernière sur le projet de loi des finances, accepté l'augmentation des taxes sur le gazole non routier (GNR)... qui a été l'un des détonateurs de la mobilisation en France.

L'Union suisse des paysans (USP) est du même tonneau. Alors qu'aux quatre coins de l'Europe, les tracteurs sont sur les routes et convergent vers les capitales, l'organisation faîtière s'est contentée de lancer une pétition en ligne appuyant de timides réclamations. Conseiller national du Centre, son président, Markus Ritter (C/SG) pourrait faire la pluie et le beau temps à Berne vu que ledit lobby paysan occupe 10% des sièges au Conseil national (pour seulement 2% de la population). Mais avec leurs œillères néolibérales, ces élus de droite sacrifient les agriculteurs sur l'autel du marché. Dernier exemple en date, le refus en décembre de l'initiative parlementaire pour un Ombudsman agricole et alimentaire.

Si nous voulons conserver une agriculture paysanne, il est temps d'agir, nous sommes à la croisée des chemins. La dérégulation de l'économie telle que prônée par l'USP avec Economiesuisse, l'Union patronale et l'USAM au sein de l'alliance «Perspective Suisse» ne constitue certainement pas une solution à la crise économique, sociale et environnementale que traverse l'agriculture européenne. Il faut, au contraire, comme le défend le syndicat Uniterre, renforcer les outils de protection douanière, garantir des prix couvrant les coûts de production et la hausse des charges, ou encore rémunérer correctement les prestations environnementales. Donnons aux agriculteurs et aux éleveurs les moyens de vivre dignement de leur travail! ■

Voir aussi en page 15.

«ON AURAIT DE QUOI DOUBLER LES RENTES AVS»

Pour le président de la Communauté genevoise d'action syndicale, Davide De Filippo, la droite patronale tient un double discours: «Quand on nous dit qu'il faudra augmenter les cotisations sociales pour financer la 13^e rente et que cela constitue une baisse de revenu pour les salariés, on oublie de mentionner que les employeurs paient la moitié de ces cotisations. Les entreprises ont parfaitement les moyens d'augmenter les cotisations AVS, les bénéfices ne cessent de progresser alors que l'imposition, elle, continue à baisser. Et sur le 2^e pilier, on n'entend plus les patrons: nous allons voter cette année sur le projet LPP21 qui prévoit pour-

tant une augmentation massive des cotisations, mais là, cela ne leur pose pas de problème. Parce que l'argent ne va pas dans les mêmes poches. L'AVS, c'est 36 milliards de cotisations, la LPP, c'est 63 milliards et, avec les apports de libre passage, en gros 100 milliards pour les caisses privées. Auxquels il faut ajouter une réserve de 1000 milliards, alors qu'elle ne se monte qu'à 50 milliards pour l'AVS. Si on versait tout ce qu'on met dans la LPP dans le 1^e pilier, on aurait largement de quoi doubler les rentes AVS afin que chacun puisse vivre dignement de sa retraite.» ■



Henriette Stebler, institutrice à la retraite, a déclaré qu'une fois ses factures payées, il ne lui restait que 600 à 800 francs pour vivre.

400 MILLIONS ÉCONOMISÉS SUR LE DOS DES RENTIERS À PETITS REVENUS

Depuis le début de l'année, des dizaines de milliers de retraités ont vu leur droit aux prestations complémentaires (PC) réduit ou supprimé. Rappelons que ces aides financières sont destinées aux rentiers AVS et AI dont les revenus ne couvrent pas les besoins vitaux. Votée par le Parlement et entrée en vigueur il y a trois ans, la réforme des PC comporte toute une série de baisses des prestations. Une période transitoire de trois ans, qui maintenait les droits acquis des bénéficiaires, a pris fin ce 1^{er} janvier. Aujourd'hui, selon la Conférence suisse des institutions d'action sociale, un tiers des ayants droit perçoivent moins d'aide. Le manque à gagner peut atteindre 300 francs par mois.

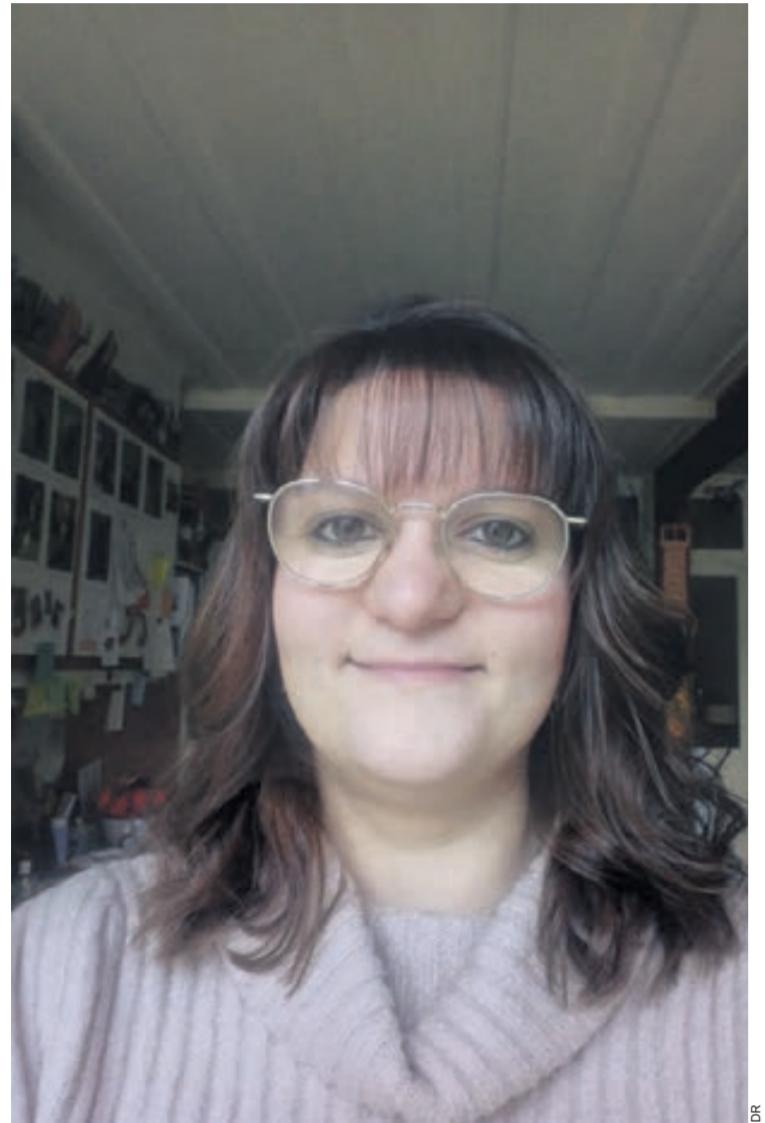
Tandis que les cantons économisent 429 millions de francs par an. «Les arguments du Conseil fédéral et des adversaires de la 13^e rente AVS ne sont aucunement crédibles quand ils disent qu'il vaudrait mieux apporter une aide ciblée aux retraités ayant de petits revenus», dénonce l'Union syndicale suisse dans un communiqué. «Pendant tout le processus parlementaire, le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale n'ont jamais lancé de contre-projet. Et à présent, ils passent sous silence la baisse des prestations complémentaires qu'ils ont eux-mêmes votée.» ■



«Aujourd'hui je me démène tant bien que mal pour m'en sortir avec 1600 francs de rente par mois», a témoigné Sergio Prat, reproducteur retraité et conseiller municipal socialiste à Onex.

LA PAROLE AUX JEUNES

Le 3 mars, la population votera sur l'initiative des Jeunes PLR «Pour une prévoyance sûre et pérenne» visant à repousser l'âge de la retraite à 66 ans et plus et sur une 13^e rente AVS. Des travailleuses et travailleurs s'expriment sur les deux objets



«AUCUN EMPLOYEUR N'ENGAGE UNE PERSONNE DE 60 ANS»

SYLVIE BARTH, 27 ANS, LE BRASSUS
EMPLOIÉE À L'INTENDANCE ET AU NETTOYAGE DANS LE SECTEUR DES SOINS

Propos recueillis par Sonya Mermoud

Comment pourrions-nous profiter de notre retraite si on lie l'âge de départ à l'espérance de vie? Pour Sylvie Barth, 27 ans, il est hors de question de soutenir l'initiative des Jeunes PLR. Travailleur dans l'intendance et le nettoyage dans des EMS et des hôpitaux, elle juge la proposition unacceptable et trompeuse dans son libellé. «La formulation manque de transparence et porte volontairement à confusion. Il s'agit bien de nous faire trimer jusqu'à 66 ans, 67 ans et plus», s'indigne-t-elle, dénonçant en particulier le poids d'une telle réforme si elle était acceptée dans des secteurs particulièrement pénibles comme dans la construction, où il est possible de prendre une retraite anticipée. «Je pense à la fatigue physique éprouvée par les maçons, mais aussi, dans des métiers précaires, à l'impact d'un tel projet et de l'épuisement qui va avec.» La jeune femme note que, déjà dans son domaine, en particulier dans le nettoyage, la cadence est soutenue. «Quand il manque des collègues comme actuellement, on est obligé de tirer sur la corde. Et puis, quand on arrive à la soixantaine, on n'a plus le même rythme. Les travailleurs âgés qui perdent leur travail n'en retrouvent plus. Aucun employeur ne les engagera.» Sylvie Barth ne croit pas que les caisses de l'AVS sont bientôt vides, comme arguent les partisans de la réforme. «Un bénéfice de 3,5 milliards est annoncé d'ici à 2026. C'est de la désinformation pour faire peur aux gens et influer sur le vote. Et il y aura toujours des travailleurs pour cotiser.» En ce qui concerne la 13^e rente AVS, la travailleuse, solidaire du sort des aînés, est clairement pour. «Les retraités les plus précaires ont particulièrement besoin des montants supplémentaires, d'autant plus à cause du renchérissement du coût de la vie. Imaginez: des Suisses doivent quitter leur pays et s'installer à l'étranger, car ils n'arrivent pas à vivre avec leur maigre rente. C'est grave quand même.» Sylvie Barth note encore que le Portugal, bien que nettement moins riche que la Suisse, se montre clairement plus généreux: «Les aînés touchent une 13^e et une 14^e rentes. Qu'on ne vienne pas nous dire que nous n'en avons pas les moyens.» ■



«ON DEVRA TRAVAILLER JUSQU'À LA MORT?»

FRANCK, 21 ANS, VEVEY
APPRENTI DESSINATEUR EN BÂTIMENT

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Si l'allongement automatique de l'âge de la retraite passe, il va y avoir des grèves sur les chantiers, puis dans les nettoyages, la santé. Les gens n'en peuvent déjà plus à 50 ou 60 ans. La retraite ne doit pas être la même pour tous les métiers. Certains sont plus durs que d'autres. Même le travail de bureau est difficile, toute la journée assis peut engendrer des problèmes de santé. Il y a aussi les burn-out.» Apprenti, Franck connaît déjà bien le monde du travail, lui qui complète sa paie avec des extras dans un restaurant. «Un maçon qui a bossé 40 ans sur les chantiers a droit à un repos pour service rendu. Si l'initiative des Jeunes PLR est acceptée, on aura quoi? On devra travailler jusqu'à la mort? Je ne connais personne prêt à bosser jusqu'à son dernier souffle. Beaucoup de jeunes souhaitent arrêter tôt, vers les 40 ou 50 ans. Pour ceux qui n'ont pas choisi leur métier, parce qu'ils doivent financer leur vie, manger, se loger, c'est inconcevable d'aller à plus de 65 ans.» Frank explique qu'il a eu de la chance: «J'ai pu faire le gymnase, puis trouver une profession que j'aime. C'est un des rares métiers où on peut exercer toute une vie par plaisir.» Le jeune homme compte évoluer, peut-être devenir architecte. Et ne craint pas pour sa retraite: «Je pense que je travaillerai longtemps dans ce domaine. Grâce à mon métier, je pourrai aider, en construisant des logements en Afrique, d'où je viens. Là-bas, les belles maisons sont pour les riches, les pauvres vivent dans les bidonvilles. J'aimerais donner une vie décente à ceux qui n'ont pas d'argent. Si j'arrive à faire ça, je prendrai ma retraite tranquille.» Le jeune homme commente aussi un argument xénophobe du comité d'initiative prétendant que la hausse de l'âge de la retraite réduira l'immigration. «C'est totalement nul. Les étrangers permettent de combler le départ des qualifiés qui ne peuvent plus exercer leur métier. Et si n'y a plus assez de personnes pour payer l'AVS, c'est de l'exploitation qui on aura!» Franck regrette de ne pas pouvoir voter le 3 mars. Il soutient néanmoins la 13^e rente: «Passer d'un salaire permettant de subvenir à ses besoins à un mode de survie, ce n'est pas normal. Il faut cette 13^e rente, quitte à prendre un peu sur nos salaires. Au début, on fera la grimace, mais au final, on sera tous contents.» ■

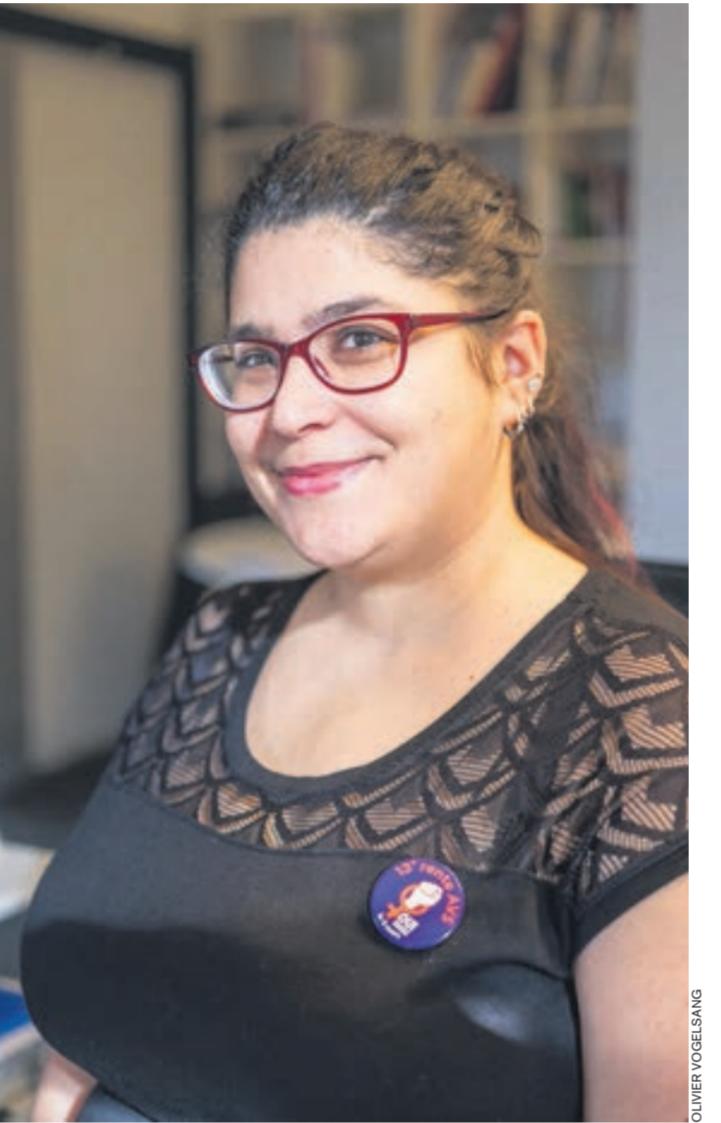


«LES AUTEURS DE CE PROJET TRAVAILLENT DANS DES BUREAUX»

DAVID, 27 ANS, MONTREUX
CHAUFFEUR DE CAMION

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Aucune hésitation pour David. Le jeune homme de 27 ans s'oppose catégoriquement à un relèvement de l'âge de la retraite. «Ceux qui ont fait ce projet travaillent leur vie durant dans des bureaux. Ils ne savent pas ce que c'est que d'être débordés, par tous les temps, et d'accumuler les heures de boulot», note le chauffeur de camion, qui partage son travail entre la conduite et le chargement et le déchargement de matériel, essentiellement de chantier, effectuant en moyenne pas moins de 60 heures par semaine. «En été, je commence entre 5h et 6h, et je bosse jusqu'à 20h. J'ai des collègues de 58, 60 ans. Ils sont usés. Par la fatigue physique. Par le stress. Il y a aussi dans ce métier davantage de risques d'accident, qui se multiplieront encore si on prolonge la durée de la vie professionnelle.» David souligne également la difficulté pour les salariés âgés qui se retrouvent au chômage de décrocher un nouveau job. «Je connais un chauffeur de 58 ans. Il est sans emploi depuis plus d'un an. Bien qu'on engage dans le domaine, il ne trouve rien. Personne ne veut embaucher des vieux. Il faudrait inscrire dans la loi l'interdiction de licencier des travailleurs âgés», ajoute-t-il, précisant que, ayant par le passé travaillé pour des entreprises soumises à la Convention nationale de la construction, il a cotisé à la retraite anticipée. Et envisage aujourd'hui de changer d'employeur pour un lui offrant de nouveau cette possibilité et de meilleures conditions de travail. Le chauffeur s'indigne encore de la proposition des Jeunes PLR en pensant aux femmes. «C'est franchement malhonnête à leur égard. On n'aurait déjà pas dû accepter qu'elles doivent bosser jusqu'à 65 ans.» En ce qui concerne le financement de l'AVS, David estime «qu'il y a de l'argent, que nous vivons dans un pays riche, qu'une juste redistribution des richesses est indispensable, mais que certains ont les poches coussus». «Je suis inquiet pour ma retraite. Aujourd'hui, je paie pour mes parents et mes grands-parents, mais je n'ai pas de garantie de toucher l'AVS à mon tour.» Un commentaire qui ne remet pas en question la solidarité jugée nécessaire entre les générations. «Je vote Oui à une 13^e rente AVS. Quand on voit la misère de certaines personnes qui ont pourtant trimé toute leur vie...» ■



«IL FAUT SE BATTRE MAINTENANT!»

MARIA SISTO, 33 ANS, RENENS
DÉVELOPPEUSE LOGICIEL, CONSEILLÈRE COMMUNALE FOURMI ROUGE

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Augmenter l'âge de la retraite à 66 ans et plus? Cela n'a aucun sens! Je voterai Non. Actuellement, beaucoup de personnes proches de la retraite peinent à trouver du travail.» Maria Sisto a les idées claires. Mais n'a-t-elle pas des inquiétudes pour sa propre retraite? «Si on ne se bat pas maintenant, l'AVS sera réduite à une peau de chagrin d'ici à ce que ma génération y arrive, alors qu'elle craint déjà de ne pas y parvenir au vu de la situation géopolitique et climatique actuelle. D'où l'importance de lutter aujourd'hui!» La jeune femme fustige l'idée de calquer l'âge de la retraite sur l'espérance de vie moyenne. «Il y a des gens qui vivent très longtemps et d'autres qui n'arrivent même pas à la retraite à cause de leur travail. Mon papa travaillait dans une entreprise de ferblanterie, couverture et installation sanitaire. Il est un des seuls encore en vie parmi tous ceux partis en même temps que lui. Beaucoup de ses collègues sont morts quelques années après la retraite, atteints dans leur santé par les poussières, les émanations plastiques et les conséquences des accidents de travail.» L'automatisation prévue pour le relèvement de l'âge de la retraite l'énerve aussi. «C'est insidieux que ce soit modifié sans qu'on ait le droit de dire quoi que ce soit. On nous parle de transparence, mais c'est de l'antitransparence. Les gens ont déjà de la peine à comprendre le système actuel.» Et que pense-t-elle du manque d'argent pour l'AVS? «C'est un mensonge diffusé par les opposants au système solidaire de l'AVS, où les cotisations ne sont pas plafonnées, mais les rentes oui. Depuis que cette assurance sociale a été instaurée, on dit qu'elle va couler, alors qu'en vérité, l'AVS fait des bénéfices!» Et Maria Sisto de plaider pour le Oui à la 13^e rente: «Il ne s'agit plus d'avenir, mais de donner tout de suite une amélioration aux rentiers actuels, c'est un vrai impact sur leur vie. Dire non, c'est égoïste!» ■

«S'IL Y A DE L'ARGENT POUR UBS, IL Y EN A POUR L'AVS!»

Début février, militants, syndicats et partis se sont lancés dans la campagne pour la 13^e rente. Petit tour du côté de Neuchâtel et du canton de Vaud



Sylviane Herranz



ENVONS UN MESSAGE CLAIR AUX PROFITEURS

CREDIT SUISSE DANS LE VISEUR
Dans le canton de Vaud, les banques étaient dans le viseur du comité unitaire cantonal pour la 13^e rente et contre le relèvement de l'âge de la retraite. La campagne a démarré le 2 février sous les fenêtres de Credit Suisse à la rue du Lion d'Or à Lausanne. «S'il y a de l'argent pour UBS, il y en a pour l'AVS!», ont scandé la cinquantaine de personnes regroupées devant la porte de l'établissement. Ce lieu symbolique avait été choisi par le comité unitaire, composé d'une vingtaine d'organisations, parmi lesquelles l'Union syndicale vaudoise, Unia, tous les autres syndicats de la place, les partis de gauche et la Grève féministe. Les représentants des organisations ont dénoncé l'arrogance du gouvernement et de la droite. «En mars de l'année dernière, le Conseil fédéral a mis à la disposition de Credit Suisse et d'UBS 109 milliards de francs. Une semaine plus tard, la ministre des Finances, Karin Keller-Sutter, disait ne pas savoir qu'ils avaient utilisés... Et aujourd'hui, on nous dit qu'il n'y a pas d'argent pour la 13^e rente», s'est indigné David Gygax du Syndicat des services publics. «Il s'agit ici de lutte de classe. Keller-Sutter joue son rôle, à nous de jouer le nôtre», a-t-il poursuivi, avant de dénoncer une autre ministre, socialiste cette fois: «Notre camarade Elisabeth Baume-Schneider affirme qu'elle n'a pas besoin de 13^e rente. Nous lui répondons: "Nous, nous avons besoin de nos cotisations, et des milliers de retraitées et de retraités ont besoin d'une rente supplémentaire!" Le POP a lancé un vibrant appel à la mobilisation, pour que les salariés ayant travaillé toute leur vie puissent vivre dignement à la retraite. «Alors que tout augmente, nous devons obtenir cette 13^e rente et refuser de travailler jusqu'à la tombe. Descendons dans la rue, partout, et on enverra un message clair à ces sales profiteurs.» ■

Lire aussi en page 3.



VALAIS

UNIA



Qui paiera l'addition?

Soutenons le personnel de vente.

NON.-
À LA RÉVISION DE
LA LOI CONCERNANT
L'OUVERTURE
DES MAGASINS (LOM)
LE 3 MARS 2024

REÇU DE LA SEMAINE

Articles	Minutes quotidiennes sup.	Qté
Dimanche en option	5 x 30	+ 1
Journée fractionnée		+ 5
Amplitude horaire augmentée		+ 5
Fatigue cumulée		+ 3
Vie de famille et sociale		0
Solution pour la crèche		0
TOTAL		NON.-
0.00 % = Compensation		

UNIA

UNIA




« Une augmentation de l'âge de la retraite détruirait la retraite anticipée à 60 ans dans la construction. Sans nous ! »
Paulo Reis Silva, contremaître

« Les prix ont énormément augmenté, les rentes AVS doivent suivre. Je pense à mes parents. Comment feront-ils pour payer leurs factures ? »
Cassandra Morand, peintre en bâtiment

67 ans, c'est NON
le 3 mars

13^e rente AVS
le 3 mars

L'ÉVÉNEMENT
SYNDICAL

PLAN DE PARUTION 2024
L'Evenement syndical devient un bimensuel distribué le vendredi.

1	26 JANVIER	11	21 JUIN
2	9 FÉVRIER	12	6 SEPTEMBRE
3	23 FÉVRIER	13	20 SEPTEMBRE
4	8 MARS	14	4 OCTOBRE
5	22 MARS	15	18 OCTOBRE
6	5 AVRIL	16	8 NOVEMBRE
7	26 AVRIL	17	22 NOVEMBRE
8	10 MAI	18	6 DÉCEMBRE
9	24 MAI	19	20 DÉCEMBRE
10	7 JUIN		

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

ÉDITEUR L'Événement syndical Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet, Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "lots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 49 870 exemplaires

UNIA
Le Syndicat.

Unia Région Vaud

INFORMATION IMPORTANTE

Remboursement de la contribution professionnelle de solidarité 2023
Gros œuvre – Second œuvre – Métal Vaud

En raison de la Loi sur la protection des données nous devons adapter notre manière de procéder au remboursement de la contribution de solidarité.

Pour pouvoir obtenir le remboursement veuillez nous transmettre: une copie de toutes vos fiches de salaire pour l'année 2023

Vous pouvez nous les faire parvenir:
 - Par courrier à Unia Région Vaud
 Place de la Riponne 4 – 1002 Lausanne.
 - A l'un de nos divers guichets.
 - Par mail en fichier PDF à: contribution.vaud@unia.ch

Dans l'urgence, donner les premiers soins

www.msf.ch
CCP 12-100-2

MEDECINS SANS FRONTIERES
ÄRZTE OHNE GRENzen

LE COURRIER
L'essentiel, autrement.



l'info à vos côtés

-30% sur nos abos aux membres de nos réseaux partenaires
lecourrier.ch/offres

COMPRENDRE LE MONDE, AGIR ENSEMBLE



«LES PATRONS ONT JETÉ L'ÉPONGE»

Après l'échec de la médiation pour une meilleure protection contre les licenciements, les syndicats vont plancher sur une initiative populaire. Le président de l'USS, Pierre-Yves Maillard, en dit plus

Manon Todesco

En décembre dernier, le conseiller fédéral Guy Parmelin a suspendu la médiation visant à adapter la protection contre les licenciements en Suisse aux normes minimales internationales. Après quatre ans de discussions, le processus a pris fin, sans résultat à la clé. Indigné, Unia a vivement réagi lors d'une manifestation devant le Palais fédéral le 18 décembre, à laquelle quelques dizaines de personnes ont participé. Pour le syndicat, la faute est doublement partagée. «C'est une déclaration de faillite face à l'attitude irresponsable de refus des employeurs, peut-on lire dans un communiqué de presse. Le manque de volonté et de courage du Conseil fédéral et de l'Union patronale suisse d'élever la protection des travailleurs contre les licenciements abusifs au niveau minimal internationalement reconnu est scandaleux.»

TOUT ÇA POUR ÇA

Rappelons que cette médiation avait démarré en 2019, juste après que l'Organisation internationale du travail (OIT) place la Suisse sur la liste noire des 40 cas les plus préoccupants de violation des conventions de l'OIT. Pourquoi? Parce que la protection des représentations du personnel et des syndicalistes, c'est-à-dire des travailleuses et des travailleurs qui s'engagent pour les droits et les intérêts de leurs

collègues, est clairement insuffisante. En convoquant cette médiation entre les partenaires sociaux, le Conseil fédéral voyait la Suisse retirée de la liste noire. «Après avoir fait patienter les salariés pendant quatre ans, le sujet devrait tout simplement disparaître dans les oubliettes. C'est inacceptable!», constate Unia, qui appelle à aller de l'avant à travers une initiative populaire préparée avec l'USS. Car la situation devient urgente, non seulement pour les représentants du personnel, mais aussi pour les travailleurs en situation de vulnérabilité (arrêt maladie, maternité, travailleurs âgés, etc.). «De même, les lanceurs d'alerte et les travailleurs syndicalement actifs ne sont pas suffisamment protégés dans leur engagement, de sorte qu'ils courrent un risque accru d'être eux-mêmes victimes de licenciement», insiste Unia.

Et maintenant? Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse (USS), réagit à l'arrêt brutal de cette médiation et aux suites de ce dossier. Entretien.

QUESTIONS RÉPONSES

Vous attendiez-vous à une telle fin?

Nous n'avions pas d'espoir démesuré quant à l'issue de cette médiation. Mais tout de même, c'est regrettable, car nous avons pu avancer sur la question de la protection contre les licenciements antisyndicaux et un accord minimal semblait possible. Mais la partie patronale a subitement demandé à Guy Parmelin de suspendre les discussions.

Quelle était la teneur de cet «accord minimal»?

Je ne peux pas donner beaucoup de détails, mais ce que l'on peut dire, c'est que syndicats et patrons avaient fait quelques progrès contre les licenciements antisyndicaux. Un compromis qui était encore loin de ce que l'USS attend, mais qui aurait pu améliorer un peu la protection.



Unia a dénoncé la fin de la médiation, organisant une manifestation devant le Palais fédéral à la fin de l'année dernière.

Pourquoi ce compromis n'a-t-il pas pu aboutir?

La partie adverse exigeait une contrepartie avec des propositions qui étaient excessives. Nous avons pourtant fait des efforts dans leur sens, mais les patrons ont jeté l'éponge, sans motif sérieux.

De quelle contrepartie parle-t-on?

Là encore, c'est difficile d'être précis, mais les employeurs estiment que la Loi sur le travail est trop rigide, et leur volonté est de libérer le plus possible les entreprises de l'obligation de saisir les heures de travail. Cette déréglementation comporte des risques sérieux que nous ne pouvions accepter sans de solides gardes-fous.

Et maintenant, que va-t-il se passer?

C'est assez flou. Il s'agirait plus d'une suspension que d'une annulation de la médiation. Nous verrons si les discussions reprennent dans les mois à venir. Si ce n'est pas le cas, nous réactiverons la plainte à l'OIT afin que la Suisse figure de nouveau sur la liste noire des pays accusés de violer la liberté syndicale. En parallèle, nous préparons un projet d'initiative populaire pour le prochain congrès de l'USS. Ce qui est remarquable, c'est que, dans les négociations avec l'Union européenne, par exemple, la Suisse est sous pression parce qu'elle autorise des mesures de protection des salaires trop efficaces, mais pas parce qu'elle ne respecte pas ses obligations.

à savoir les normes de l'OIT qu'elle a signées et dont elle héberge le siège mondial!

L'USS va donc plancher sur le lancement d'une initiative syndicale visant à protéger les représentants des travailleurs contre le licenciement. Où en est-on?

Des groupes de travail vont être formés cette année et nous allons travailler sur un concept. L'année 2024 va être bien chargée et l'USS sera très occupée avec la question de l'AVS mais nous allons tout faire pour avancer au mieux. ■



LUCAS DUBUIS

Aucune évolution en vingt ans...

La Suisse fait figure de mauvais élève en matière de droit d'organisation et de négociation collective. Retour sur les plaintes déposées par les syndicats auprès de l'OIT

Textes Julie Vionnier

Depuis près de vingt ans, l'Organisation internationale du travail (OIT) appelle la Suisse à renforcer la protection effective des syndicalistes contre les licenciements abusifs pour motifs antisyndicaux, mais ces recommandations demeurent lettre morte.

Deux procédures concernant notre pays sont en cours auprès du Comité de la liberté syndicale (CLS) de l'OIT; il s'agit des plaintes de l'Union syndicale suisse (USS) et du Syndicat des services publics (SSP) - lire ci-contre. La plainte relative au licenciement abusif de syndicalistes (cas n° 2265) a été déposée en 2003 par l'USS pour non-conformité de la législation suisse avec la convention 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective, qui est une norme impérative puisque la Suisse l'a ratifiée, ainsi qu'avec la convention 135 concernant les représentants des travailleurs. En 2006 déjà, le CLS rendait un avis soulignant le manque de protection des travailleurs victimes de licenciements antisyndicaux dans le secteur privé et la nécessité de prévoir la réintégration au poste de travail de ces derniers. Par ailleurs, l'indemnité

due en cas de licenciement abusif prévu par le droit suisse est, à ses yeux, insuffisamment dissuasive. C'est ainsi qu'à l'occasion de la Conférence internationale du travail (CIT) de 2006, la Suisse figurait sur la liste noire pour non-respect de la convention 98; cette liste compte annuellement vingt-cinq cas de manquements graves dans différents pays du monde (*shortlist*).

RENFORCER LA PROTECTION DES SYNDICALISTES, UN VŒU PLEUX?

Les démarches du Conseil fédéral pour remédier à la situation sont pour l'heure restées infructueuses; il y a eu en 2010 le rejet de l'avant-projet de modification du Code des obligations. En 2015, le Centre d'étude des relations de travail de l'Université de Neuchâtel (CERT) a mené une étude sur la protection accordée aux représentants des travailleurs; une des pistes évoquées était d'augmenter l'indemnité de licenciement de six à douze mois de salaire. Peu avant la CIT de 2019, lorsqu'il a appris la mention de la Suisse sur la liste des cinquante cas à discuter (*long-list*), le Conseil fédéral, qui voulait à tout prix éviter de ternir l'image de la Suisse, a décidé, avec l'accord des partenaires sociaux, de mettre en place

une médiation indépendante externe à l'administration. Marché conclu: la Suisse n'apparaîtra pas sur la liste noire à l'occasion du centenaire de l'OIT.

SUSPENSION DE LA MÉDIATION

La médiation entre les partenaires sociaux, qui a débuté en 2019 et devait durer un an, a été prolongée à maintes reprises; selon certaines personnes proches du dossier, les négociations devaient déboucher, à la fin de l'été dernier, sur des propositions concrètes pour lutter contre les licenciements antisyndicaux. En décembre 2023, le conseiller fédéral Guy Parmelin a suspendu la médiation, alors même que, dans un rapport soumis à la CIT de 2023, la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations (CEACR) constatait «avec regret l'absence d'évolution sensible sur ce dossier, tout en reconnaissant les efforts du gouvernement pour continuer à favoriser le dialogue social en vue d'aboutir à une solution»*. La CEACR rappelle néanmoins qu'à défaut de solution consensuelle, il revient au Gouvernement suisse de prendre les décisions qui s'imposent afin que la convention qu'il a ratifiée soit respectée dans la pratique et dans

la législation nationale. La décision de suspendre la médiation s'éloigne clairement de cet objectif.

NON-CONFORMITÉ DE LA LÉGISLATION SUISSE AVEC LES NORMES DE L'OIT

A défaut d'un accord portant sur une éventuelle réforme du droit interne suisse afin de le mettre en conformité avec les normes internationales du travail (et notamment avec la convention 98), il y a de fortes chances que les orga-

gnes de contrôle de l'OIT, dont la légitimité des avis est - du moins tacitement - admise par le Conseil fédéral, épinglent de nouveau la Suisse lors de la prochaine session de la CIT qui se tiendra à Genève au mois de juin 2024, mais au vu et au su de tous cette fois-ci. ■

* Observation de la CEACR 2023 à voir sur: ilo.org

GRÈVE À LA PROVIDENCE: LE SSP NE LÂCHE RIEN

En 2013, à la suite des événements survenus à l'Hôpital de La Providence à Neuchâtel, une plainte en matière de protection contre le licenciement d'employés participant à une grève a été déposée auprès de l'OIT par le SSP (cas liberté syndicale n° 3023). Dans un premier volet de l'affaire, le Tribunal fédéral (TF) a condamné pénalement les syndicalistes ayant recouru à un piquet de grève dans l'enceinte de l'hôpital pour violation de domicile, mais les a acquittés de l'infraction de diffamation. Selon le TF, l'exercice d'un droit constitutionnel (la liberté syndicale) ne peut être invoqué comme fait justificatif car, en l'espèce, la grève était considérée comme illicite selon le point de vue de l'employeur (Arrêt 6B_1020/2018). Dans un second volet de l'affaire, le TF a noté que la résiliation du contrat de travail des grévistes n'était pas injustifiée au sens des articles 337 et 337c du CO (Arrêt 4A_64/2018). N'étant pas de cet avis, les employés de l'Hôpital de La Providence ayant été licenciés avec effet immédiat ont fait appel auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)... A suivre. ■

«NOTRE PRESSION A PORTÉ SES FRUITS»

Protection des salaires et du service public: tels sont les objectifs fixés par l'Union syndicale suisse pour les futures négociations avec l'Union européenne



Les syndicats s'étaient mobilisés contre l'accord-cadre car il affaiblissait la protection des salaires. La nouvelle démarche entamée entre la Suisse et l'Union européenne (UE) devrait tenir compte de la question.

Textes Sylviane Herranz

«L'Union syndicale suisse (USS) soutient les négociations avec l'Union européenne à propos des Bilatérales III, pour autant que la protection des salaires et le service public soient garantis.» Le message est clair. Il est contenu dans la réponse de la faîtière syndicale à la consultation sur le projet de mandat de négociation avec l'Union européenne (UE). Ce projet, présenté en décembre par le Conseil fédéral, fixe le contenu des nouveaux pourparlers avec la Commission européenne après l'échec de l'accord-cadre institutionnel en 2021 (voir ci-dessous). L'USS avait fortement contribué à l'abandon de cet accord-cadre, la protection des salaires étant menacée. En préambule de sa réponse, rendue publique le 1^{er} février, la faîtière syndicale précise qu'elle s'engage pour une Suisse sociale et ouverte et qu'elle «soutient fondamentalement l'ouverture par rapport à l'UE». Elle rappelle aussi les améliorations obtenues avec la fin du statut de saisonnier et l'introduction de la libre circulation des personnes et des mesures d'accompagnement.

REVENDICATIONS PRÉCISES

L'USS a pu obtenir que dans le projet de mandat, une série d'exceptions soient prévues, notamment sur le rôle des partenaires sociaux dans le contrôle des conditions de travail, ou sur la reprise

dynamique du droit européen. Mais il reste des points d'ombre, sur lesquels des garanties sont demandées. «Il faut d'abord rappeler qu'on parle ici du marché intérieur de l'UE et que l'objectif des responsables européens est la libéralisation économique de ce marché. Ils souhaitent abaisser les limites à la libre prestation de services, à la libre circulation des personnes et à celle du capital», explique Daniel Lampart, économiste en chef et premier secrétaire de l'USS. «Nous ne sommes pas invités à adopter toutes les règles de l'Union, dont beaucoup sont progressives, mais seulement celles ayant trait au marché intérieur.» Il ajoute qu'il est question de libéraliser l'électricité et le rail, et d'appliquer la directive sur les travailleurs détachés de 2018, laquelle prévoit le paiement des frais professionnels selon le pays d'origine. Une question qui fâche l'USS, une telle disposition ferait perdre des milliers de francs aux travailleurs détachés dans notre pays et ouvrirait la porte à la concurrence déloyale entre les entreprises. «Nous avons des revendications claires sur la protection des salaires. Nous voulons que les frais soient ceux payés en Suisse, que l'interdiction pour une entreprise fautive d'offrir ses services soit maintenue, de même que le paiement de la caution. Ces points ne sont pas clairement protégés par les exceptions prévues dans le document issu des discussions exploratoires», note Daniel Lampart.

ACCORDS DE COOPÉRATION PLUTÔT QUE LIBÉRALISATION

Concernant l'accord sur l'électricité, qui prévoit une libéralisation totale du marché, y compris pour les ménages, l'USS se battra pour préserver le service public. «Il faut certes une solution pour notre réseau à haute tension. L'UE veut que l'on adopte toutes ses règles. Or nous pensons que nous pourrions avoir une logique de coopération plutôt que de libéralisation», indique l'économiste en chef de l'USS. Autre point d'achoppement, la libéralisation du transport ferroviaire des voyageurs, comme demandé par l'UE. Là aussi, une coopération serait possible, plaide l'USS. Par ailleurs, un accord sur la santé doit être négocié. Mais il n'est plus question d'une privatisation du secteur. «Nous avons pu freiner cette évolution», rassure Daniel Lampart.

TRAVAIL TEMPORAIRE ET FORCE OBLIGATOIRE DES CCT

Dans sa réponse, l'USS pointe encore deux autres problématiques où des améliorations s'imposent sur le sol suisse: l'explosion du travail temporaire et la déclaration de force obligatoire (DFO) des conventions collectives de travail (CCT) soumise aujourd'hui à des quotas très restrictifs. «La hausse du travail temporaire est préoccupante. Le total des heures a été multiplié par cinq depuis le début de la libre circulation. La Suisse a ouvert le travail intérimaire pour les missions de courte durée, jusqu'à 90 jours, pour lesquelles

il n'y a qu'une obligation d'annonce, ainsi que pour les frontaliers. Les entreprises de location de services ont profité de cette ouverture. Or plus de la moitié des travailleurs aimeraient un poste fixe. C'est pourquoi nous demandons une limitation du travail temporaire. L'exemple de Genève où une limite de 20% sur les chantiers publics a été instaurée pourrait être une source d'inspiration.» Pour ce qui concerne la déclaration de force obligatoire des CCT - une disposition particulièrement importante pour lutter contre le dumping salarial -, l'USS réclame une refonte complète du système qui date de 1956. «Le marché du travail a complètement changé depuis. La Suisse est le pays le plus strict sur les quotas. Ailleurs, une simple commission peut décider de rendre obligatoire une CCT. Notre système a besoin d'une mise à jour complète!»

Au final, Daniel Lampart estime que le projet de négociation actuel est bien meilleur que l'accord-cadre. «Notre pression a porté ses fruits», se réjouit-il, même s'il y a encore des améliorations attendues. Et le monde politique a évolué. Ainsi, la Commission de politique extérieure du Conseil national rejette, dans sa prise de position du 31 janvier sur le projet de mandat de négociation, les demandes de l'USS en matière de protection des salaires. «C'est un signal très positif! Beaucoup d'élus ont compris que l'accord-cadre était insuffisant et qu'il faut un autre accord.» ■

REPÈRES

L'accord institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne (UE), abandonné par le Conseil fédéral en 2021 sous la pression des syndicats, prévoyait une approche globale et une reprise automatique, dite aussi dynamique, du droit européen dans les accords bilatéraux existants. En décembre dernier, après 18 mois de discussions exploratoires avec la Commission européenne, le gouvernement présentait sa nouvelle approche pour «stabiliser et développer la voie bilatérale avec l'Union européenne». Cette approche est basée sur «un pa-

quet d'accords de coopération et d'accès au marché». En clair, il s'agira de négocier chacun des accords concernés de manière séparée, afin de les actualiser et d'y insérer des éléments institutionnels, tout en garantissant certaines exceptions. Pour le Conseil fédéral, le pilier du paquet d'accords est «l'accès sans obstacle au marché de l'Union européenne». Les discussions exploratoires menées avec la Commission prévoient d'actualiser les accords existants relevant du marché intérieur et d'en conclure de nouveaux. Les accords concernés sont ceux

sur la libre circulation des personnes, les transports terrestres, le transport aérien, l'agriculture et les obstacles techniques au commerce (ARM). Deux nouveaux accords sont prévus: l'un sur la sécurité alimentaire, l'autre sur l'électricité. Un accord de coopération en matière de santé, et d'autres programmes, notamment de recherche et de formation, feront aussi l'objet des futures négociations.

Le 15 décembre dernier, Le Conseil fédéral a approuvé un projet de mandat de négociations contenant des lignes directrices pour les pourparlers

avec l'UE. Projet qu'il a mis en consultation auprès du Parlement, des cantons et des partenaires sociaux. La consultation se terminera à la mi-février et le gouvernement devrait élaborer, début mars, le mandat de négociation définitif. De son côté, la Commission européenne doit également donner le feu vert aux pourparlers. Comme ils l'indiquent dans le document issu des discussions exploratoires, le *common understanding* ou entente commune, les représentants du Conseil fédéral et de la Commission souhaitentachever les négociations en 2024. ■

BRÈVES

«NOS MEMBRES SONT TUÉS À GAZA»

A la suite de l'ordonnance en indication de mesures conservatoires adoptée le 26 janvier par la Cour internationale de justice dans la procédure opposant l'Afrique du Sud à Israël, sept fédérations syndicales demandent à l'Etat hébreu «de prendre des mesures immédiates pour prévenir les actes de génocide, punir l'incitation au génocide et faciliter la fourniture de services de base et d'aide humanitaire aux Palestiniens de Gaza». «Nos membres à Gaza sont tués dans l'exercice de leurs fonctions, notamment des enseignants, des travailleurs de la santé, des transporteurs, des journalistes, du personnel de l'ONU, des travailleurs humanitaires internationaux et bien d'autres encore.» Représentant des millions de salariés à travers le monde, la Fédération internationale des journalistes, la Fédération internationale des ouvriers du transport, IndustriALL, l'Internationale de l'éducation, l'Internationale des services publics, l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois et UNI Global Union réclament aussi que les pays qui ont suspendu leur financement à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) reconduisent leur décision. «Les dirigeants mondiaux doivent donner la priorité à la diplomatie et au dialogue plutôt qu'à la violence: obtenir la libération de tous les otages et œuvrer en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et durable qui garantisse la sécurité de tous les Palestiniens et Israéliens.» ■

«LE GOUVERNEMENT MODI JOUE UN RÔLE MÉPRISABLE»

Avant les événements du 7 octobre, plus d'un million de Palestiniens travaillaient en Israël, souvent dans des emplois précaires. Aujourd'hui, ils sont interdits sur le territoire israélien et, pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre, le gouvernement Netanyahu se tourne vers l'Asie. Des campagnes de recrutement sont en cours dans le sous-continent Indien. Ainsi, en Inde, 90 000 ouvriers de la construction sont recherchés. «Le gouvernement Modi joue un rôle méprisable en soutenant les plans israéliens visant à expulser les travailleurs palestiniens», a dénoncé dans un communiqué la plateforme des centrales syndicales indiennes indépendantes, en appelant à boycotter l'économie israélienne. Pour Aporva Kaiwar, secrétaire régionale d'IndustriALL pour l'Asie du Sud, «il est consternant que les gouvernements d'Asie du Sud incitent des travailleurs à partir travailler en Israël et dans les territoires palestiniens occupés plutôt que de contribuer à mettre fin à la guerre». ■

SUCCÈS DE LA GRÈVE DES CHEMINOTS ALLEMANDS

La grève des cheminots allemands a été un succès. Lancé le 24 janvier pour une durée initiale de six jours, le mouvement a été stoppé un jour plus tôt, alors qu'environ 80% des liaisons ferroviaires étaient annulées. De nouvelles négociations, imposant la paix du travail jusqu'au 3 mars, ont été entamées avec la direction de Deutsche Bahn. Le syndicat des conducteurs GDL revendique la réduction immédiate de la semaine de travail de 38 à 35 heures sur quatre jours et à salaire égal. L'entreprise publique est déjà entrée en matière sur une baisse à 37 heures à partir de 2026. ■

L'UNITED AUTO WORKERS VOTE JOE BIDEN

«En novembre, nous pouvons nous lever et élire quelqu'un qui sera à nos côtés et soutiendra notre cause. Ou nous pouvons élire quelqu'un qui nous divisera et s'opposera à nous», a déclaré le 24 janvier le président d'United Auto Workers (UAW), Shawn Fain, au cours d'un meeting avec Joe Biden. Le syndicaliste a rappelé que le Démocrate avait été le premier président américain dans l'histoire à se rendre sur un piquet de grève. En septembre dernier, mégaphone en main et casquette du syndicat automobile vissée sur la tête, il était allé à la rencontre d'ouvriers d'une usine proche de Détroit, dans le Michigan. L'UAW était en conflit avec trois des plus grands constructeurs américains, General Motors, Ford et Stellantis. Le mouvement avait débouché sur des revérifications salariales. Donald Trump, par contre, «n'en a rien à faire des travailleurs, c'est un jaune, un milliardaire et c'est eux qu'il représente», a conclu Shawn Fain. «Nous allons mener un grand combat», a dit pour sa part le président-candidat, en promettant de «transformer une économie qui protège ceux qui sont en haut en une économie qui donne une vraie chance de s'en sortir à ceux qui construisent ce pays». ■

Jérôme Béguin



FORMATION

Des préapprentis du centre de formation professionnelle de Lausanne colorent des armoires électriques.

PAGE 12



SANTÉ

Les impacts de l'électrosmog sur les êtres et l'environnement au cœur d'une conférence.

PAGE 13

PRATIQUE

Quels changements sont amenés par l'entrée en vigueur de la réforme AVS 21?

PAGE 14

«MAÇONS, VOTRE RETRAITE À 60 ANS EST MENACÉE!»

Salaires, intempéries, retraite anticipée: rien ne va plus dans la construction. A Genève, les syndicats sensibilisent les travailleurs en vue des votations et du futur renouvellement conventionnel

Manon Todesco
Photos Thierry Porchet

Fin janvier, les syndicats genevois (Unia, Sit et Syna) ont entamé une tournée des chantiers pour interroger les maçons sur les menaces qui pèsent sur leurs conditions de travail. *L'Événement syndical* était présent lors d'une assemblée générale organisée après la pause de midi, sur un chantier du PAV (Praille Acacias Vernois). Une centaine de travailleurs ont répondu présent.

Les syndicalistes ont rappelé le refus des instances patronales nationales d'augmenter les salaires pour 2024. «Pourtant, les chiffres publiés par la Société suisse des entrepreneurs (SSE) elle-même confirme que le chiffre d'affaires dans le secteur a augmenté, ainsi que les bénéfices», souligne José Sebastiao, secrétaire syndical pour Unia. On parle de +1,7% au premier trimestre 2023 par rapport au premier trimestre 2022, et de +1,5% au deuxième trimestre. «La SSE l'a dit: ce n'est pas qu'il n'y a pas de marge, c'est qu'ils ne veulent juste pas donner plus aux travailleurs. Les patrons accorderont des augmentations au mérite, pour les plus investis et les plus compétents», s'indigne le responsable syndical.

PATRONS GENEVOIS EN SOUDINE

L'espoir d'obtenir un accord au niveau cantonal est maigre. «Les patrons genevois refusent d'entrer en matière, ils sont totalement alignés sur leur centrale», regrette Thierry Horner, secrétaire syndical pour le Sit, qui ajoute que ceux-ci n'ont même pas répondu à la dernière demande de négociations. Et pourtant, les carnets de commandes sont pleins. «Dans le cadre de la transition énergétique, le Canton de Genève a décidé d'investir 12 milliards de francs jusqu'en 2030. A côté de ça, le patronat redouble d'imagination pour économiser sur le dos des travailleurs:



Les syndicats ont entamé une tournée des chantiers pour interpeller les maçons sur les menaces qui pèsent sur leurs conditions de travail.

licenciement des travailleurs âgés, sous-traitance en cascade et recours abusif au travail temporaire», poursuit le syndicaliste.

Une attitude scandaleuse et irresponsable, selon Unia, dans l'une des villes les plus chères du monde où l'inflation et la hausse des charges font rage. «Vous auriez dû obtenir 5% d'augmentation cette année, mais la SSE genevoise n'a pas voulu se distancer de sa centrale, renchérit José Sebastiao. Nous demandons maintenant que les entreprises qui ne jouent pas le jeu et n'ont

pas augmenté leurs travailleurs n'obtiennent pas les mandats publics.»

RETRAITE ANTICIPÉE EN PÉRIL

Les syndicats ont profité de cette tribune pour sensibiliser les travailleurs présents aux votations à venir, à savoir le 13^e rente AVS et l'initiative des Jeunes PLR qui demande une augmentation de l'âge de départ à la retraite à 66, voire 67 ans. «Ce deuxième objet, s'il passe, aura forcément une incidence sur votre retraite anticipée, qui ne sera sans doute plus à 60 ans mais à

61 ou 62 ans comme le modèle permet de partir cinq ans avant l'âge légal de la retraite», alerte Thierry Horner. «Attendez-vous à ce que la retraite anticipée, obtenue de haute lutte en 2002, soit attaquée dans les années à venir! Ils veulent vous faire bosser jusqu'au tombeau.»

Et de fait, dans son journal*, la SSE incite clairement les maçons à retarder leur départ à la retraite, notamment pour ne pas aggraver la pénurie de main-d'œuvre. Dans un éditorial, le vice-directeur Michael Kehrli écrit:

«Aujourd'hui, même à 60 ans, les collaborateurs sont en forme et pourraient rester actifs. Ils représentent donc une main-d'œuvre précieuse qu'il ne faut pas perdre.» Plus loin, une page est consacrée à un ferrailleur de 70 ans encore actif, «toujours en pleine forme». Et si l'on continue, on peut lire dans ces colonnes que «la retraite à 60 ans n'est plus une nécessité depuis longtemps» et que «même après 60 ans, les collaborateurs n'appartiennent de loin pas encore au passé... Les jeunes ou futurs retraités présents à l'AG qui ont témoigné pour nous sont loin de penser la même chose (lire ci-dessous).

A l'inverse de la SSE, les syndicats appellent donc les travailleurs, et leurs proches, à voter contre «l'initiative sur les rentes» des Jeunes libéraux-radicaux. Et évidemment, pour la 13^e rente AVS.

PLAINTES PÉNALES EN COURS

Enfin, les syndicats ont évoqué la question des intempéries. «Aujourd'hui, 25 janvier, il fait 12 degrés avec un grand soleil, je vous laisse imaginer cet été, a lancé Pedro Leite, secrétaire syndical pour Syna. La situation est bloquée à Genève à cause d'un désintérêt politique.» Celui-ci rappelle l'existence d'un modèle vaudois qui pourrait inspirer les partenaires sociaux au bout du lac. «L'été dernier, de nombreuses entreprises ont fait bosser les maçons sous 37 degrés, c'est inadmissible. Quatre d'entre elles ont été dénoncées pénalement pour mise en danger de la santé et de la sécurité des travailleurs.» Les procédures sont en cours.

* Journal suisse des entrepreneurs, éditions 11+12 de 2023.

Une grande Assemblée générale des maçons genevois aura lieu ce soir, vendredi 9 février, à 18h30, à l'Université ouvrière de Genève (UOG). Au programme, une discussion sur les salaires 2024 et l'âge de la retraite. Venez nombreux!

TÉMOIGNAGES

Propos recueillis par Manon Todesco

ANTONIO, 61 ANS «Je suis à la retraite depuis un an et demi après 30 ans de maçonnerie, mais mes dernières années, je les ai faites à 50%. Nous, les maçons, avons beaucoup de mal à arriver en forme à la retraite. On ne peut donc pas accepter l'initiative des Jeunes PLR, qui ne connaissent rien à notre travail sur les chantiers. Je les invite à faire un stage dans



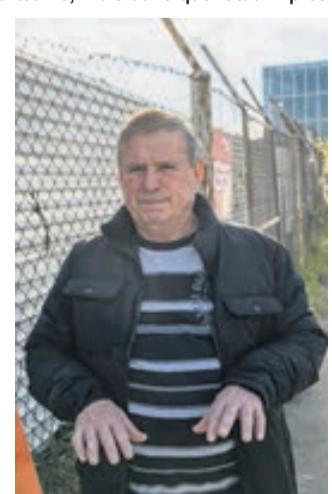
le gros œuvre et on repart ensuite de l'âge de départ à la retraite. Déjà aujourd'hui, à partir de 55 ans, les collègues sont souvent tout cassés. Les travailleurs âgés sont licenciés et remplacés par de jeunes intérimaires. Et personne ne veut des anciens. Et on veut nous rallonger l'âge de la retraite? C'est scandaleux! Nous devons nous battre pour nos droits!»

BEKIR, FUTUR RETRAITÉ «Je travaille dans le bâtiment depuis 34 ans. C'est un métier dur. On travaille dans le chaud, dans le froid, sous la pluie, c'est éreintant. Déjà, quand on arrive à 60 ans, on est démolis. Regardez, je suis à une année de la retraite anticipée, et je suis actuellement en arrêt maladie, car j'ai dû être opéré des jambes. Alors quand j'entends parler de rallonger le départ à la retraite à 66 ou 67 ans pour tous, ça me choque. Nous devons préserver notre retraite à 60 ans!»



ADELINO, ÉLECTRICIEN, 61 ANS «Regardez, je suis tout bloqué des doigts, je n'arrive plus à les bouger comme je veux. J'ai aussi un problème au genou et j'ai été opéré de plusieurs hernies au niveau du ventre. J'aurai 62 ans au mois de mai et je pourrai enfin bénéficier de ma retraite anticipée du second œuvre, mais dans quel état? Après

43 ans de travail en Suisse, je finis ma carrière en arrêt. Le médecin me l'a bien expliqué: ma maladie a été accélérée et amplifiée par mon métier et ses conditions. Comment imaginer aller jusqu'à 63, 64 ans ou encore plus?»



JOAO, RETRAITÉ DE 60 ANS «Après 30 ans de maçonnerie à Genève, je suis à la retraite depuis septembre 2023. J'ai réussi à aller jusqu'au bout, plutôt en forme, mais ce n'est pas le cas de nombreux collègues. C'est maintenant que les problèmes de santé arrivent pour moi... Arrêter au-delà de 60 ans, c'est trop. En trois décennies de carrière, j'ai pu voir que le travail



«LE FONDS INTEMPIERIES RELÈVE DE L'URGENCE!»

Dans ses recommandations, le Conseil pour le climat appelle les autorités genevoises à mettre en place des mesures de protection lors des intempéries. Une idée pour laquelle Unia se bat depuis des années

Manon Todesco

En 2021, le Conseil d'Etat genevois mettait sur pied le Conseil pour le climat, un groupe de réflexion composé de représentants de la société civile dont la mission était d'analyser les pistes d'action en vue de la mise en œuvre du Plan climat cantonal. Des objectifs climatiques qui permettraient au canton de répondre aux exigences de l'Accord de Paris. Le hic, c'est que Genève en est encore très loin. A l'occasion d'une récente conférence de presse, le Conseil pour le climat a assuré que, en l'état, la diminution de deux tiers des émissions de gaz

à effet de serre (GES) d'ici à 2030 était impossible. Tout comme la neutralité carbone en 2050... Par ailleurs, côté finances, le groupe de réflexion maintient que les investissements prévus (à savoir 5,6 milliards de francs) sont insuffisants et qu'ils devraient atteindre les 8 ou 9 milliards de francs tous les dix ans, soit 2% du PIB genevois.

DES EMPLOIS VERTS

Treize recommandations ont été présentées pour accélérer le processus, répertoriées sous les quatre grands thèmes suivants: gouvernance, justice sociale et climatique, financement et investissements, et enfin application des recom-

mandations. On y retrouve, pèle-mêle, la mise sur pied d'un conseil scientifique intercantonal romand qui aurait pour mission de fournir aux cantons les données scientifiques permettant d'atteindre les objectifs de diminution des GES; l'encouragement des formations et des reconversions dans des emplois «verts» mieux payés; la création d'un conseil pour le développement durable mais aussi d'assemblées citoyennes délibératives; ou encore l'organisation d'une journée annuelle pour le climat pour sensibiliser et impliquer la population.

MANQUE DE VOLONTÉ POLITIQUE

Sur la transition énergétique, Sophie Swaton, chercheuse à l'Université de Lausanne et présidente du Conseil pour le climat, a notamment appelé à introduire des mesures de protection de la santé au travail lors de canicules ou de vagues de froid. C'est ce qu'Unia réclame depuis des années au bout du lac. «En tant que syndicat nous avons toute une palette de mesures pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs, mais seul un fonds intempéries pourrait vraiment résoudre le problème», réagit José Sebastiao, secrétaire syndical en charge de la construction à Unia Genève. «Nous le réclamons depuis des années et il devient de plus en plus urgent avec le dérèglement climatique, mais il y a clairement aucune volonté politique pour légiférer dans ce sens. Nous allons relancer notre campagne et attendons des employeurs et de l'Etat qu'ils coopèrent pour aller de l'avant.» ■

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2^e mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Permanences syndicales: les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.

Ouverture du secrétariat: le mardi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Le Locle

Ouverture du secrétariat: mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2, 2^e étage: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.

Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi de 14h à 17h. Le bureau de la caisse de chômage a déménagé. Il se trouve à la place de la Gare 11.

La liste des documents à apporter est disponible auprès du secrétariat Unia.

Veuillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins.

Aucun document original ne vous sera retourné.

BRÈVES

RENOVATE MET LA PRESSION SUR LES POLITIQUES

En janvier, onze actions de collage du rapport du GIEC sur des parlements cantonaux et sur le Palais fédéral, ont été conduites par des sympathisants, entre 17 et 78 ans, de Renovate Switzerland. Mardi, trois militants ont aspergé de peinture orange (lavable à l'eau) le bâtiment du Grand Conseil vaudois. Ces interventions disruptives et pacifiques font écho à celle qui a valu au militant climatique Nicolas Presti d'être emprisonné à Orbe, alors qu'il n'avait fait que filmer le collage sur la place du Château à Lausanne en 2021. D'autres actions sont prévues jusqu'à sa sortie de prison, le 10 février, pour dénoncer l'absurdité de cet enfermement et pour alerter sur l'urgence climatique. Une manière de rappeler également que les différents plans climat, cantonaux et fédéraux, ne sont pas à la hauteur. D'ailleurs, le 30 janvier,

deux militants ont interrompu une séance du Grand Conseil vaudois, pour signifier la faiblesse des mesures. Anne, secrétaire de métier, a indiqué: «Notre présence ici est la conséquence des votes trop faibles de ce Parlement pour sortir des énergies fossiles. Seulement 8% de réduction de CO₂ dans six ans? Nous voulons sortir de cette tragédie où la normalité est l'extinction de la vie.» Matthieu, ingénieur, a ajouté: «Ce Parlement ne fait pas son travail démocratique. Il a été élu pour servir la population et mener une politique qui garantit un avenir et la sécurité à la population. Il est temps que notre démocratie retrouve le sens des responsabilités en écoutant la science et en planifiant un plan ambitieux de rénovation des bâtiments d'ici à 2030.» Des députés ont hué les militants, quand d'autres les ont applaudis... ■ AA

VICTOIRE D'ÉTAPE POUR LES SALARIÉS DES TPG

La grève des Transports publics genevois (TPG) du mercredi 31 janvier n'a pas eu lieu. Réclamant une augmentation salariale de +1,5% en sus de l'indexation de 1%, 120 francs net par mois pour compenser la nouvelle charge que représente le parking, une amélioration des conditions de travail, notamment par l'engagement de personnel, et la limitation des plages horaires, les syndicats SEV et Transfair avaient déposé un préavis de grève pour ce jour-là. Mais à la suite de l'intervention du conseiller d'Etat en charge des Mobilités, Pierre Maudet, les salariés de la régie publique ont obtenu des concessions. Des négociations auront lieu avec la nouvelle présidence du conseil d'administration. Elles se dérouleront jusqu'au 24 mars et porteront en particulier sur les augmentations salariales et les horaires. Un

salaire minimum de 5000 francs est déjà acté, de même que la création de 30 postes à la réserve. L'entrée en vigueur du nouveau règlement sur le parking est repoussée à 2025, les organisations du personnel seront consultées sur la mise en œuvre. Sondés, les syndiqués ont choisi d'accepter l'accord et de lever le préavis de grève. «Nous continuons à maintenir la pression. Le préavis est suspendu, mais pas levé. Cela fait trop longtemps que nous attendons des gestes de la part des TPG sans rien obtenir», indique Aurélie Lelong, secrétaire syndicale au SEV. En octobre 2022, l'entreprise de transport avait connu deux jours d'arrêt de travail, les employés avaient obtenu, à l'issue du conflit, satisfaction sur leur revendication d'une indexation pleine et entière des salaires. ■ JB

VALAIS: UNE CCT POUR LE PERSONNEL DES EMS

C'est une belle victoire pour le personnel valaisan des soins de longue durée. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative populaire fédérale pour des soins infirmiers forts, le Canton du Valais et les partenaires sociaux ont conclu une convention collective de travail (CCT) pour les employés des établissements médico-sociaux (EMS) et des centres médico-sociaux (CMS). Le montant prévu pour son introduction au 1^{er} mai 2024 se monte à un peu plus de 7 millions de francs et fait partie du plan de mesures de 42 millions de francs décidé par le Conseil d'Etat pour les années 2023 à 2025 dans le cadre la concrétisation de l'initiative. L'objectif de cette CCT était l'harmonisation des conditions de travail pour tout le domaine des soins du canton, car les em- ployés des EMS et des CMS n'ont pas les mêmes conditions de travail et de salaires que le personnel soignant des hôpitaux, mieux traité.

Grâce à ce nouveau texte, les classifications des fonctions, la grille salariale et les statuts du personnel seront harmonisés, tout comme la rémunération du travail du soir, de nuit, du dimanche et des jours fériés, les jours fériés et chômés, le nombre de semaines de congé en cas de maternité, le nombre de jours de formation ou encore le droit aux vacances.

«Les travaux de la commission reprendront dès ce printemps en vue de rapprocher de manière échelonnée la CCT du personnel des soins de longue durée avec celle de l'Hôpital du Valais», informe un communiqué de presse du 22 janvier. ■ MT

AVS X13: SÉANCE D'INFO À VAL-DE-RUZ

L'Union syndicale cantonale neuchâteloise et Les Vert-e-s de Val-de-Ruz invitent la population à une séance d'information sur le thème «Pourquoi il est essentiel de voter Oui à une 13e rente AVS», le vendredi 16 février à 19h, à Chêzard-Saint-Martin. Prendront la parole Alexandre Martins, co-président de l'Union syndicale cantonale

neuchâteloise, et Roby Tschopp, conseiller communal de Val-de-Ruz. Un apéritif sera offert à l'issue de la discussion. ■ L'ES

Vendredi 16 février à 19h à La Rebette, Salle des sociétés (1^{er} étage), Grande-Rue 56, Chêzard-Saint-Martin, bus 422 arrêt Rebette.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France. Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h. Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier

En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil sans-emploi.ch.

L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement.

Nous restons également accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).



THIERRY PORCHET

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Biение: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

BULLE - ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CHALET DE L'ENTRAIDE

L'assemblée annuelle aura lieu le **vendredi 15 mars à 20h** au chalet de l'entraide, à Montbarry-Le Paquier.

Ordre du jour: 1. Bienvenue et liste de présences;

2. Procès-verbal de l'assemblée du 24 avril 2023;

3. Rapport du comité pour l'année 2023; 4.

Rapport du caissier pour l'année 2023; 5. Rapport des vérificateurs, approbation des comptes;

6. Nominations statutaires; 7. Approbation du budget; 8. Activités et travaux 2024 (chalet, route des Cavues, source); 9. Divers – site internet.

Les propositions et amendements à l'ordre du jour doivent parvenir au comité 5 jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée.

Avec les nouveaux statuts de 2022, chaque fédération délègue un nombre de délégués en fonction de ses effectifs (La Gruyère): PS = 5 délégués, Unia = 19, Syndicom = 4, SEV = 2, SSP = 2, USF = 1. Total des délégués, 35 max.

A l'issue de l'assemblée, une collation sera servie.

Les délégués empêchés voudront bien se faire remplacer.

Transport & absence: 026 912 56 91

ou 079 944 35 85.

Au nom du comité, Raymond Rémy, président

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 1

LES ASSISTANTES EN PHARMACIE NE LÂCHENT RIEN

Réunies en assemblée, une centaine d'assistantes en pharmacie vaudoises, soutenues par Unia, ont décidé de poursuivre la lutte pour une convention collective de travail



Les assistantes en pharmacie ont voté en faveur de différents outils propres à soutenir leur combat, comme le lancement d'une pétition.

Sonya Mermoud

La pilule ne passe pas pour les assistantes en pharmacie vaudoises fâchées par le refus des patrons d'ouvrir des négociations en faveur d'une convention collective de travail (CCT). Réunies en assemblée générale le 31 janvier à Lausanne, plus d'une centaine d'entre elles, soutenues par Unia, ont décidé des prochaines actions à entreprendre en vue de faire avancer leur cause. Invité à la réunion, Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse (USS) et conseiller aux Etats, a exprimé en préambule son soutien à la lutte menée par les employées - la branche compte une majorité de femmes. «Ce soir c'est une étape d'un long processus. Vous allez devoir vous montrer persévérantes. Mais si vous vous serrez les coudes, vous obtiendrez des résultats», a déclaré en substance le numéro un de l'USS, tout en dénonçant les salaires «scandaleusement bas» dans la profession. «Les métiers féminins sont trop souvent mal payés. Protestez!» Une invite à son avis d'autant plus pertinente que des pourparlers se déroulent aujourd'hui sur la nécessité de rémunérer des conseils et des prestations - comme des vaccins par exemple - fournis par les pharmacies. Ces dernières sont en effet appelées à soulager les établissements médicaux actuellement surchargés. «La position patronale, refusant le dialogue, est injustifiable. L'absence de CCT est une anomalie insupportable», a encore ajouté le syndicaliste, avant de faire une digression sur l'importance de voter Oui à une 13^e rente AVS le 3 mars prochain.

UNE ASSEMBLÉE HISTORIQUE!

Fanny Hostettler, présidente du comité Unia des assistantes, a ensuite présenté les principales revendications des travailleuses: un salaire minimum de 4300 francs fois 13, une grille salariale évolutive, cinq semaines de vacances pour tous (six dès 50 ans) et l'indexation des rémunérations sur l'inflation. «Nous nous battons pour nous. Pour améliorer notre quotidien. Pour nos collègues et nos familles», a encore expliqué la militante, chaleureusement applaudie par ses collègues comme l'orateur précédent. Secrétaire syndicale d'Unia, Tamara Knezevic a rappelé les principales étapes qui ont jalonné la lutte entamée en 2020. «Nous avons débuté avec une personne. Aujourd'hui, vous êtes plus d'une centaine. C'est incroyable. Historique!» La représentante d'Unia est revenue sur les différents sondages, fédérant jusqu'à 740 participants, qui ont permis de mieux identifier les besoins dans la branche. Avec une constante: la nécessité de revaloriser le métier. Un impératif passant entre autres par de meilleurs salaires. Dans une intervention pleine d'humour, son collègue, Giorgio Mancuso, responsable du secteur tertiaire à Unia Vaud, a commenté le refus des patrons d'entrer en matière sur une CCT. Un refus exprimé par voie de communiqué de presse le 30 novembre dernier. La Société vaudoise de pharmacie (SVPh) a notamment fait valoir l'aboutissement des deux initiatives en faveur du salaire minimum dans le canton pour rejeter l'idée d'un accord dans la branche.

PLUSIEURS OPTIONS SUR LA TABLE

«Du coup, pour eux, la question est réglée. Nous n'hésiterons pas à solliciter ce nouvel «allié» au moment de la campagne de votation», a ironisé le syndicaliste. La SVPh a aussi affirmé qu'elle discutait avec le Canton pour inscrire la profession dans la Loi sur la santé publique. «Cela fait des années qu'elle se cache derrière cet argument sans qu'on puisse mesurer de réelles avancées», a souligné Giorgio Mancuso, estimant que le projet n'aboutira pas. L'association patronale a encore défendu sa position en évoquant le prix des médicaments. «Ce qui revient à dire que vos bas salaires servent de variables d'ajustement au profit des employeurs.» Les représentants d'Unia ont ensuite abordé les différents moyens d'action possibles pour pousser les employeurs à entrer

en matière sur leur requête. Cette question a aussi fait l'objet d'un sondage dans lequel 97% des participantes ont manifesté leur souhait de poursuivre les démarches. Dans ce contexte, Gwenolé Scuiller a présenté les deux principales options sur la table: une pétition avec récolte de signatures auprès de la clientèle pour réclamer urgentement l'ouverture de la discussion avec la SVPh ou des actions, débrayages, pauses prolongées et grèves sur les lieux de travail dans ce même but. Les deux propositions ont généré plusieurs interventions des assistantes mettant en lumière la nécessité d'élargir le taux de syndicalisation dans la branche pour construire un réel rapport de force.

SENSIBILISATION DE L'OPINION PUBLIQUE

«Pour celles qui n'ont pas encore franchi le pas, syndiquez-vous! Ça vous protège. N'avez pas peur!», a lancé une participante, imitée par plusieurs collègues. Le personnel d'Unia a lui aussi insisté à plusieurs reprises sur l'importance de la démarche légitimant ainsi son engagement à leur côté. Plusieurs assistantes ont par ailleurs témoigné des actions déjà menées, suscitant les applaudissements de leurs pairs. Au terme d'une discussion nourrie, l'assemblée a procédé au vote pour choisir les outils les plus appropriés pour parvenir à leurs fins. Une majorité de personnes a opté pour le lancement, dans un premier temps, d'une pétition. Un instrument visant à gagner l'opinion publique à leur cause, quand bien même le recours à tous les autres moyens évoqués se profile à terme. ■



Président de l'USS, Pierre-Yves Maillard est venu apporter son soutien au personnel.

Migros va biffer 1500 emplois

Le géant orange a annoncé vouloir se séparer de quatre de ses enseignes, entraînant la suppression de 1500 postes. Unia, choqué, appelle Migros à tout mettre en œuvre pour éviter les licenciements

Manon Todesco

Migros veut se «recentrer stratégiquement», comme elle l'a annoncé le 2 février dernier. Se concentrer sur le commerce de détail. C'est ainsi qu'elle compte se séparer de certaines de ses marques spécialisées comme Hotelplan Group, Mibelle, SportX et Melectronics. Une mesure qui ne sera pas sans conséquence puisque jusqu'à 1500 postes à temps plein seront biffés. Une suppression d'emplois «malheureusement inévitable» d'après le géant orange. Qui? Quand? Comment? On ne connaît pas encore le détail de ces licenciements. Si le groupe dit vouloir s'engager à sou-

tenir toutes les personnes concernées à trouver un nouveau poste, Unia n'a pas tardé à réagir à cette annonce par voie de communiqué de presse. «Unia et ses membres chez Migros sont choqués par l'ampleur des suppressions d'emplois annoncées.» Le syndicat condamne d'autant plus cette décision que la situation financière de l'entreprise est solide, avec une augmentation du chiffre d'affaires du groupe et des résultats d'exploitation positifs.

POUR UN VRAI DIALOGUE SOCIAL

«En tant que plus grand employeur privé du pays, l'entreprise doit assumer sa responsabilité sociale. Il est inaccep-

table que ceux qui contribuent de manière significative au succès de l'entreprise paient une fois de plus les pots cassés d'une stratégie opaque, s'indigne le syndicat. Les employés s'investissent depuis des années pour l'entreprise et atteignent leurs limites physiques et psychologiques. Dans le même temps, leurs conditions de travail se détériorent continuellement. Unia appelle Migros à tout faire pour éviter les licenciements!»

Le hic selon Unia, c'est que Migros refuse systématiquement le dialogue avec le syndicat qui représente pourtant de nombreux employés. «Les membres étaient fortement préoccupés par la situation actuelle. La direc-

tion a toutefois ignoré et finalement rejeté la demande de dialogue d'Unia pendant des mois. Les travailleurs sont indignés par cette attitude hostile aux syndicats et estiment ne pas être pris au sérieux par leur employeur.»

C'est pourquoi Unia appelle Migros à reprendre le dialogue afin que les intérêts de ses membres soient représentés de manière indépendante. «Cela est d'autant plus important maintenant pour éviter la plus grande vague de licenciements de l'histoire de Migros.»

MOINS DE PROTECTION

Avec la vente annoncée de Mibelle, Melectronics et SportX, et le sort incertain de Bike World, Do it + Garden,

Micasa et OBI, ce sont potentiellement des milliers d'employés qui ne seront plus couverts par la Convention collective de travail de Migros (CCNT Migros). Quant aux employés des agences de voyage Hotelplan, on peut se demander s'ils continueront à l'être au-delà des exigences minimales légales... «Depuis des années, le nombre d'employés protégés par une convention collective de travail diminue continuellement, dénonce Unia. C'est très regrettable, car seule une CCT permet aux employés de défendre collectivement leurs intérêts.» ■

LES ARMOIRES ÉLECTRIQUES SOUS LES PROJECTEURS

Textes Aline Andrey

«Ce qu'on aimait, c'était le côté interdit.» Avec un sourire d'adolescent rebelle, Pascal Jaquet, 60 ans, se souvient de ses années de graffitis illégaux. «Au début des années 1980, Lausanne était une petite bourgade. Les rues étaient vides la nuit, et il n'y avait pas de caméra. Je pouvais laisser ma trace sur des murs très visibles comme à la place Saint-François ou celle de la Palud.» Les œuvres illégales et provocatrices de cet inconnu d'alors seront même publiées dans la presse locale...

Quarante ans plus tard, après des études artistiques à Bruxelles, l'illustrateur-dessinateur, Pascal Jaquet, s'exprime en tant qu'enseignant d'arts visuels au Centre d'orientation et de formation professionnelle (COFOP). Depuis vingt ans, il transmet sa passion aux élèves, en leur proposant notamment d'embellir les boîtes électriques lausannoises. Ces armoires closes, originellement grises, voire taguées, sont essentielles à l'alimentation électrique de chaque quartier, des ménages aux entreprises. Poétiques ou humoristiques, en lien souvent avec le lieu ou à la suite de l'impulsion d'habitants (l'un d'eux a, par exemple, demandé une peinture de son chien), ces graffitis font sourire le passant et égarent les rues. «C'est un clin d'œil, une forme d'activisme soft. Mettre de la couleur dans la ville, contrebalancer l'envasissement publicitaire et, au fond, nettoyer, car nous recouvrons souvent de mauvais tags», explique celui qu'on appelle aussi Sapin, du fait de sa grande taille.

DES CRÉATIVITÉS NON INSTITUÉES

Pour retracer ces quinze ans de doux militantisme, un livre est paru récemment: *Electricity. Des armoires électriques en couleurs*, signé par Pascal Jaquet et Jean-Yves Pidoux, ancien municipal en charge des Services industriels, également à l'origine du projet. Ce dernier précise dans l'ouvrage: «Je me suis demandé si l'on ne pourrait pas utiliser ce mobilier urbain pour colorer un peu la ville, pour protéger ces équipements sensibles en les rendant visibles plutôt qu'en espérant qu'ils restent in-

perçus. Et fort de ma sympathie pour les graffitis, peu avouable et peu partagée au sein des autorités, je me suis dit que l'on pourrait tenter de mettre en valeur des créativités non instituées.» A la retraite depuis 2021, l'ancien municipal Vert et professeur de sociologie exprime aussi son regret d'une jeunesse «placardée» - sur des affiches publicitaires - et «mise au placard». Car «les jeunes sont souvent considérés comme des éléments perturbateurs».

Les discussions ont donc été nourries autour de la mise en valeur de ces caissons qui permettent aussi la mise en lumière des élèves, de l'école et des métiers techniques.

Pascal Jaquet souligne les rencontres avec les passants, généralement encourageantes pour les jeunes, ainsi que le respect de la grande majorité des peintures réalisées, suivant la culture du milieu du graffiti: «Si tu ne fais pas mieux, ne recouvre pas.»

«Nous avons réalisé dix boîtes autour de l'école, avec des images en lien avec l'électricité. Après les ampoules, les câbles, les éclairs, on a élargi sur la puissance et la force, puis nous avons continué de créer en toute liberté. Ou presque. L'architecte de la ville pose aussi un œil sur les projets. Et les quartiers historiques de la Cité nous sont interdits.»

DES FRESQUES SUR 350 BOÎTES

Depuis quinze ans, quelque 350 boîtes ont été relookées par des jeunes en pré-apprentissage au COFOP, et dans une moindre mesure par des graffeurs professionnels, dont Pascal Jaquet. «Avec les jeunes, on utilise beaucoup de pochoirs et de chablon, car le spray est un outil difficile. Plus largement, c'est l'occasion aussi de développer leurs connaissances dans le droit à l'image. Car ils ont tendance à recopier ce qu'il voit sur internet.»

Des centaines d'élèves ont laissé leur trace dans la cité. Quelques-uns ont pris le chemin de l'Eram pour se former comme graphiste. Dont Joëlle qui témoigne dans le livre: «Ça donne du caractère à la ville, plutôt que des boîtes avec rien dessus ou avec des trucs dessinés à la va-vite.» Manuel, très investi, souligne: «J'ai juste pris ça pour une

feuille blanche où on peut s'exprimer et se divertir.» Quant au troisième camarade qui participe aussi à l'ouvrage, Louis, il ne cache pas une certaine fierté: «Quand on finit les cours, le week-end, on passe avec des potes et on peut dire: «Ah tiens, cette armoire électrique, c'est moi qui l'ai faite, c'est des amis à moi qui les ont faites.» ■

«*Electricity. Des armoires électriques en couleurs*» de Pascal Jaquet et Jean-Yves Pidoux, Editions Antipodes, Lausanne, 2023.



Coauteur d'«Electricity», Pascal Jaquet, qui signe ses propres graffitis d'un petit sapin, a été un adolescent rebelle. Le graffeur et illustrateur accompagne, depuis quinze ans, des jeunes dans ce projet artistique au cœur de la ville.

LE COFOP, UN LIEU DE FORMATION POUR UNE QUINZAINE DE MÉTIERS

La formation des apprentis et l'accompagnement à l'entrée en formation des préapprentis sont les deux missions prioritaires du Centre d'orientation et de formation professionnelle (COFOP) sis à Lausanne. Cette école des métiers, reconnue depuis 2008, s'adresse aux jeunes qui ont besoin d'une préformation ou d'un accompagnement en formation professionnelle plus soutenu afin d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) en deux ans, dans les métiers du bâtiment, du bois, de la mécanique, de la nature, de la restauration ou des services. ■

Pour plus d'informations, aller sur: vd.ch/themes/formation/etablissements-de-formation/centre-d'orientation-et-de-formation-professionnelles-cofop



TÉMOIGNAGES D'ANCIENS PRÉAPPRENTIS

(tirés du livre «Electricity»)

Manuel: «C'est grâce au tag qu'on a pu intervenir pour offrir une alternative au nettoyage, qui a priori ne fonctionnait pas: les gens venaient nettoyer, repeindre en gris et les tags revenaient. Alors que là il y a un vrai respect, avec cette vieille règle du «si tu fais pas mieux, tu ne recoures pas», qui est un peu la règle des anciens, mais qui apparemment est toujours respectée.»

Joëlle: «On avait l'opportunité de nous exprimer (...). On a pu habiller la ville, lui donner plus de caractère, la rendre plus intéressante.»

Louis: «Ça permet aussi de montrer ce que c'est le COFOP. J'avais des potes qui n'avaient pas fini l'école et ne savaient pas quoi faire plus tard. Ça fait du bouche-à-oreille pour dire «Là-bas, c'est sympa.» ■

L'ÉLECTROHYPERSENSIBILITÉ EN QUESTION

Les risques pour la santé et l'environnement des nouvelles technologies seront au cœur d'une conférence le 8 mars prochain à Martigny. Le point avec un des intervenants

Textes Aline Andrey

«Ondes sous haute tension. Tous surexposés?» La conférence mise sur pied par l'organisation Info-EMF (incluant une démarche citoyenne valaisanne et comptant une dizaine d'associations suisses) à Martigny, le 8 mars prochain, fait déjà salle comble, avec quelque 300 billets vendus. Dès lors les inscriptions (illimitées) pour suivre la conférence en ligne ne cessent d'augmenter. C'est que l'association a invité des experts renommés dans le domaine de l'hypersensibilité électromagnétique. Soit le cancérologue connu mais controversé Dominique Belpomme, le docteur en sciences en biochimie Philippe Irigaray – tous deux travaillant au sein de l'ARTAC (Association pour la recherche thérapeutique anti-cancéreuse) –, ainsi que les experts romands Pierre Dubochet et Olivier Bodenmann, qui mettront en exergue les risques pour la santé des nouvelles technologies, dont l'électrohypersensibilité (EHS). Chantal Blanc, fer de lance du mouvement contre la 5G et coorganisatrice de la conférence, précise: «De récentes études norvégiennes sont alarmantes, notamment concernant les cerveaux vulnérables des enfants, ou la précoce de cas d'alzheimer. Une recherche récente de l'Université de Neuchâtel montre également les effets des rayonnements non ionisants – produits par les lignes haute tension, la téléphonie mobile, la radiodiffusion et le wifi – sur les arthropodes (insectes, araignées...). De surcroît, le Haut Conseil pour le climat en France met en garde sur les effets néfastes sur l'environnement de la 5G qui induit une augmentation massive des émissions de gaz à effet de serre.» En tretien avec Olivier Bodenmann, ingénieur électrique EPFL et co-initiateur du mouvement Stop5G.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment l'électrosmog influe-t-il sur les humains, les animaux, les plantes, l'environnement en général?

La question est extrêmement vaste! Concernant les humains, on sait depuis des décennies qu'il existe des effets biologiques même en-dessous des valeurs limites officielles. C'est un



L'électrosmog, ou champs électromagnétiques provoqués notamment par les antennes 5G, aurait des impacts négatifs sur la santé.

constat reconnu par Berenice, le groupe d'experts nommé par la Confédération. Mais il n'existe pas encore de consensus scientifique, car de nombreuses études sponsorisées par l'industrie démontrent une absence d'effets nocifs. Toutefois, 30% d'entre elles concluent à des impacts négatifs sur la santé. De surcroît, 70% des études indépendantes indiquent un impact nocif des ondes, prouvant que les animaux, particulièrement les insectes et les oiseaux, sont affectés par les rayonnements de la téléphonie mobile, de même que certaines plantes. Preuve de l'importance de la source du financement, mais aussi des difficultés à réaliser ces études.

Dénombrer-t-on de plus en plus de personnes électro-sensibles?

Sans statistiques officielles, il est difficile de répondre. Des recherches datant d'une vingtaine d'années estiment que 10% de la population européenne est électro-sensible. Par exemple, la Suède est passée de 1,5% en 1997 à 9% en 2003. Ces chiffres datent de bien avant le réel essor de

la téléphonie mobile avec des débits conséquents dus à l'avènement des smartphones dans les années 2010. L'exposition du public a donc beaucoup augmenté! Avec l'introduction de la 5G, de nombreux témoignages de personnes se plaignent d'effets négatifs à la suite des installations ou de modifications d'antennes près de chez eux. Nous ne savons pas combien de personnes sont touchées. L'existence même de ce syndrome d'électrohypersensibilité (EHS) démontre que quelque chose ne va pas avec les rayonnements auxquels la population est soumise. De surcroît, le nombre de cancers du type glioblastomes (qui se développent dans le cerveau ou la moelle épinière, ndlr) a été multiplié par quatre entre 1990 et 2018, selon Santé publique France.

Quel est l'apport du professeur Belpomme dans la compréhension des effets de l'électrosmog?

Cancérologue de renom, il a longuement étudié cette problématique et a défini des critères biologiques objectifs permettant d'identifier les pa-

tients EHS. Une diminution de l'irrigation de certaines zones du cerveau des personnes EHS explique en partie leurs symptômes tels que des difficultés à se concentrer, des pertes de mémoire, des vertiges, etc. L'EHS a été associée à une inflammation liée à une hyperhistaminémie (réaction allergique), un stress oxydatif, une réponse auto-immune, une hypoperfusion capsulothalamique (diminution du débit sanguin dans certaines zones du cerveau), une ouverture de la barrière hémato-encéphalique (permettant aux toxiques comme les métaux lourds et les pesticides de pénétrer dans le cerveau) et un déficit de la disponibilité métabolique de la mélatonine, suggérant un risque de maladie neurodégénérative chronique. Certes, on ne sait pas à coup sûr ce qui a rendu une personne EHS, car les causes sont multiples. Par contre, on sait que son mal-être est dû à une exposition aux ondes. ■

Pour suivre la conférence en ligne, aller sur: info-emf.ch/conference-08-03-2024

POUR UNE SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

En automne dernier, plus de 3000 installations étaient en attente d'un permis de construire en Suisse. «Nous n'avons pas davantage de précisions, car la carte synoptique de l'OFCOM censé donner des informations (type d'antennes, puissances, fréquences...) manque de transparence», regrette Chantal Blanc, militante au sein de Stop5G Glâne et coorganisatrice de la conférence. En automne, le Parlement a voté en faveur d'une accélération du développement de la 5G, mais cependant sans toucher à la valeur limite. «Reste que les opérateurs exigent de nouveaux arrangements pour contourner cette limite en demandant une valeur moyenne sur 6 minutes plutôt qu'une valeur maximale. Ils espèrent même une moyenne sur 30 minutes...», souligne celle qui n'est pas la seule à se questionner sur les risques des ondes pour l'être humain et l'environnement. En 2019, l'Office fédéral de la statistique constatait une augmentation du nombre de personnes (près de 60%) estimant que les antennes de téléphonie mobile étaient dangereuses pour l'être humain et l'environnement. «Pour rappel, au contraire de la France, aucune autorité en Suisse ne mesure ni ne contrôle les émissions des téléphones portables», explique Chantal Blanc, pour qui la sobriété numérique devrait être une priorité. «Eviter le wifi, privilégier une installation câblée, plus économique en énergie et plus sécurisée, et réduire la résolution des vidéos en ligne pour éviter la saturation des réseaux, sont quelques moyens. Une profonde réflexion sur l'utilisation des nouvelles technologies là où elles ont vraiment du sens est impérative.» ■

Du coût humain et financier du système Dublin

Des «renvois inhumains» sont dénoncés par le collectif Droit de rester. L'histoire récente d'une jeune Afghane expulsée de Suisse est un exemple parmi beaucoup d'autres.

Aline Andrey

Le 16 janvier, vers 4h du matin, dans un foyer pour requérants d'asile à Crissier (VD), des policiers sont venus en nombre arrêter Maleka, une jeune femme afghane, militante dans son pays d'origine. Dans le cadre des procédures Dublin, elle a été expulsée, par avion, vers l'Espagne. Ce, malgré ses traumatismes liés au régime taliban et à son exil, malgré sa fragilité psychique et le suivi médical dont elle bénéficie en Suisse. A l'aéroport de Madrid, on lui aurait seulement dit qu'elle était libre d'aller où elle voulait. Sauf qu'elle n'en avait aucune idée. Alors elle est revenue en Suisse, illégalement, là où elle a des soutiens. Et, surtout, là où vit son frère...

RENOVÉES ET DE RETOUR

Vendredi 26 janvier, des militants du collectif Droit de rester ont ainsi accompagné Maleka devant le Service de

la population (SPOP) à Lausanne. Une action de plus pour dénoncer le système Dublin, et éviter que la jeune réfugiée ne risque d'être arrêtée en allant demander l'aide d'urgence. Soit le droit à un lit dans un foyer et de quoi s'acheter de la nourriture (9 fr. 50 par jour). Sur le trottoir, les larmes aux yeux, sa

détresse est palpable. Son expulsion, le 16 janvier, l'a profondément choquée. Pourtant, à 29 ans, elle a un passé de militante aguerrie. Diplômée de l'Université de Balkh au nord de l'Afghanistan, elle a fondé une école pour filles quand les talibans ont pris le pouvoir. «Mais le régime ne l'a pas laissé faire»,



Maleka (tout à gauche) a bénéficié du soutien de compatriotes afghanes et de militants du collectif Droit de rester, qui l'ont accompagnée au Service de la population à Lausanne.

explique le collectif, qui a recueilli son témoignage. Pour sauver sa vie, elle a dû se résoudre à fuir. En Iran, après plus d'une année, elle réussit à obtenir un visa pour l'Espagne. Mais son objectif est la Suisse, pour y retrouver son frère.

Devant le SPOP, à ses côtés, trois autres jeunes Afghanes sont venues la soutenir. L'une d'elles raconte son propre renvoi vers la Croatie. C'était le 2 mai 2023, à Sainte-Croix. A l'aube, des policiers font irruption dans la chambre où elle dort avec son mari et ses trois enfants. La violence de l'arrestation sera relatée dans les médias, avec les témoignages à l'appui de nombreux migrants, effrayés et scandalisés par la scène. Le porte-parole de la police avait alors indiqué que «l'usage de la force et de la contrainte s'effectue en dernier recours et dans le respect du principe de proportionnalité»....

UNE ABSURDITÉ EUROPÉENNE

Dix jours plus tard, comme Maleka, la famille afghane était de retour. Aujourd'hui, elle vit à Nyon et a pu déposer une demande d'asile. Alors que l'Appel Dublin, soutenu par de nombreuses organisations de dé-

fense des droits humains depuis 2017, exige des pratiques plus humaines dans le domaine de l'asile, les renvois des personnes vulnérables et la séparation des familles continuent. Et pourtant, comme le souligne l'organisation Vivre Ensemble, le bilan numérique des procédures Dublin témoigne de l'absurdité du système. «En Suisse comme ailleurs, les transferts entrants et sortants montrent un jeu à somme nulle, coûteux avant tout humainement, mais aussi financièrement et administrativement.» La bureaucratie du système européen, en plus de générer des traumatismes et des souffrances psychologiques, engendre autant de freins à l'intégration et à l'autonomie des personnes qui ont pourtant le droit à une protection. «Tout ça pour ça?» résume le collectif Droit de rester, témoin depuis trop longtemps de renvois inhumains. Et de rappeler ses revendications: arrêt de toutes les expulsions et de la maltraitance administrative au SPOP; droit au travail et à la formation; droit à se déplacer et à chercher de l'aide; indexation et augmentation de l'aide d'urgence et de tous les minima vitaux. ■

CE QUI CHANGE AVEC AVS 21

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier, la nouvelle réforme de l'assurance vieillesse introduit de nombreux changements. Tour d'horizon

Jérôme Béguin

Le 1^{er} janvier est entrée en vigueur AVS 21, la réforme de l'assurance vieillesse et survivants votée en 2022. L'âge de départ à la retraite des femmes passera progressivement de 64 à 65 ans et d'autres changements concernent toutes et tous les retraités et futurs retraités. Petit tour d'horizon.

65 ANS, L'ÂGE DE RÉFÉRENCE

L'âge de départ à la retraite des femmes est désormais calé sur celui des hommes, soit 65 ans. Cet âge sert de valeur de référence à tout le monde pour l'anticipation ou l'ajournement de la retraite.

NÉES ENTRE 1961 ET 1969, LA GÉNÉRATION TRANSITOIRE

Pour les femmes, l'âge de référence sera introduit en quatre étapes: dès le 1^{er} janvier 2025, il sera relevé de trois mois, puis de trois autres mois les trois années suivantes pour que, dès 2028, il soit identique pour tout le monde. Cette transition concerne en particulier les femmes nées entre 1961 et 1964:

Année de naissance	Age de référence
1960	64 ans
1961	64 ans et 3 mois
1962	64 ans et 6 mois
1963	64 ans et 9 mois
1964	65 ans

Deux mesures compensatoires sont prévues pour les femmes nées entre 1961 et 1969. Celles-ci conservent le droit de percevoir une rente anticipée à partir de 62 ans. Et leur rente anticipée est moins réduite que les autres. Quant à celles qui veulent ou peuvent prendre leur retraite à l'âge de référence, elles toucheront un supplément de rente compris entre 12,50 et 160 francs par mois. Basé sur le revenu annuel moyen déterminant, ce supplément est plus élevé pour les bas revenus que pour les hauts, mais il sera réduit si les années de cotisations ne sont pas atteintes. Ce supplément est versé à vie et, pour les femmes mariées, il n'est pas soumis au plafonnement de rente. Il n'est pas indexé à l'évolution des prix et des salaires, mais, en

revanche, il n'est pas pris en compte dans le calcul des prestations complémentaires.

Pour déterminer l'âge de référence applicable, le supplément de rente et le taux de réduction pour la rente anticipée, on peut scanner le QR Code suivant:



RETRAITE ANTICIPÉE PLUS FLEXIBLE

Jusqu'à présent, il n'était possible de prendre une retraite anticipée qu'un ou deux ans à l'avance et pour la totalité de l'année. Dès 63 ans (et dès 62 ans pour les femmes de la génération transitoire), il est désormais possible de partir en retraite anticipée n'importe quel mois. Mais aussi de ne percevoir qu'une partie de la rente, soit au minimum 20% et au maximum 80% d'une rente entière. Il est donc possible de coupler la rente avec un revenu du travail. Le pourcentage de la rente anticipée peut être augmenté une fois, après quoi la partie de rente restante devra être prise dans son intégralité.

AJOURNEMENT ET TRAVAIL APRÈS 65 ANS

De 65 à 70 ans, il est possible d'ajourner tout ou partie du versement de la rente. Ce qui donne droit à un supplément de rente échelonné en fonction de la durée de l'ajournement, de 5,2% pour une année à 31,5% pour cinq ans. Il est toutefois prévu que le Conseil fédéral révise le taux de ce supplément dès 2027 en tenant compte de l'espérance de vie. De plus, les revenus réalisés après l'âge de référence peuvent être pris en compte dans le nouveau calcul de la rente pour autant que le revenu total annuel soit au moins égal à 40% du revenu moyen déterminant et que la rente maximale de 2450 francs (3675 francs pour les couples) n'est pas déjà atteinte. De manière analogue à l'anticipation, le pourcentage de rente ajournée ne pourra être réduit qu'une fois, après quoi le reste de la rente devra être pris entièrement. Il est également possible de combiner anticipation et ajournement.



Malgré l'opposition d'une large fronde syndicale et féministe, la réforme AVS 21 a été acceptée de justesse dans les urnes le 25 septembre 2022 avec 50,6% de votes favorables.

ATTENTION AUX PÉNALITÉS DE LA RETRAITE ANTICIPÉE

Prendre une retraite anticipée entraîne une réduction de la rente pour toute la vie. Une anticipation d'une année provoque une baisse de 6,8%, pour deux ans elle est de 13,6%. Ces taux seront revus par le Conseil fédéral en 2027 au plus tôt en tenant compte de l'espérance de vie. Des réductions moins importantes devraient être prévues pour les faibles revenus.

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'anticipation et l'ajournement donnent le droit, en fonction du revenu, aux prestations complémentaires. Mais attention, pour le calcul de cette aide financière visant à couvrir les frais d'entretien, ce n'est pas le montant de la rente partielle qui est prise en compte, mais le montant de la rente entière correspondante.

ET QUE DEVIENT LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE?

Les grandes lignes d'AVS 21 s'appliquent désormais aussi à la prévoyance professionnelle (2^e pilier). L'âge de référence est aussi fixé à 65 ans, bien que l'institution de prévoyance puisse choisir un âge inférieur. Toutes les caisses doivent offrir des possibilités d'une retraite anticipée et d'un ajournement. Et, comme dans l'AVS, les assurés peuvent choisir de ne toucher qu'une partie de la rente.

CHÔMAGE ET PRESTATIONS TRANSITOIRES

Prendre une retraite anticipée n'empêche pas de continuer à percevoir des indemnités de chômage ou de les demander si les conditions sont remplies. Par ailleurs, les personnes de 60 ans et plus qui ont épousé leur droit aux indemnités de chômage peuvent à certaines conditions toucher les prestations transitoires en attendant l'âge de référence, sauf en cas d'anticipation de la rente.

ASSURANCE INVALIDITÉ

Avec l'âge de référence à 65 ans pour les hommes et les femmes, ces dernières toucheront une année de plus les prestations de l'assurance invalidité (AI) avant de rejoindre l'AVS. Il est toutefois possible d'anticiper la rente AVS. Si c'est en intégralité, on perd son droit aux prestations AI. Si ce n'est qu'en partie, on peut en revanche faire valoir auprès de l'AI une allocation pour impotent, une contribution d'assistance ou encore des mesures de réadaptation.

RÉDUCTION DU DÉLAI DE CARENCE DE L'ALLOCATION POUR IMPOTENCE

Remarquons pour finir que le délai de carence pour avoir le droit à une allocation pour impotence de l'AVS passe d'une année à six mois. ■

Pour réaliser une estimation de sa future rente, aller sur: acor-av.ch

«Voulons-nous vraiment confier 11 milliards d'impôts aux caisses maladie?»

Taillé sur mesure pour les assureurs, EFAS, le nouveau système de financement des hôpitaux et des EMS, est combattu par un référendum syndical

Jérôme Béguin

Nos lecteurs et nos lectrices trouveront encarté dans ce numéro le référendum contre le Financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS). Adopté fin décembre par le Parlement, EFAS (acronyme germanophone d'*Einheitliche Finanzierung ambulant und stationär*) est combattu par le Syndicat des services publics (SSP), auquel l'Union syndicale suisse et Unia apportent leur soutien.

EFAS se présente comme une simplification du système de facturation des soins dans les hôpitaux et les EMS, la clé de répartition de leur financement étant universalisée. A l'avenir, les caisses maladie

prendront en charge 71,3% des dépenses et les cantons en assumeront 26,9%. Ces derniers verront donc leur part fortement réduite puisque, aujourd'hui, ils versent au moins 55% des dépenses de soins des hôpitaux publics. Et ils contribuent au moins autant que les caisses maladie au financement des soins délivrés dans les EMS. Pour résumer, EFAS transfère une partie des responsabilités des cantons aux assureurs... et 11 milliards de francs d'argent public.

De plus, le plafonnement à 20% de la participation des assurés aux coûts dans les EMS sera supprimé. Avec le vieillissement de la population et l'allongement de l'espérance de vie, il faut donc s'attendre à une forte augmentation des primes.

RÉGRESSION SOCIALE

«La part supplémentaire des coûts qui serait prise en charge par la LAMal est estimée par Santésuisse à 10 milliards dès 2024. Ce transfert est une régression sociale puisque l'assurance obligatoire de soins est financée par les assurés sans égard à leur capacité financière, à l'exclusion des entreprises et des sociétés qui y participent aujourd'hui via le financement de la part cantonale», constate Christian Dandrès, président du SSP et conseiller national (GE/PS).

Les caisses vont évidemment tenter de maîtriser l'envolée des coûts et les charges les plus importantes que sont les frais de personnel. «EFAS augmentera la pression sur les conditions de

travail des soignants et sur la qualité de la prise en charge des patients», prévient l'avocat genevois.

PLAN DE DÉMANTÈLEMENT DES SERVICES PUBLICS

«Durant les débats parlementaires, les élus qui portent EFAS l'ont présentée comme la réforme la plus importante depuis l'adoption de la LAMal. EFAS s'inscrit en effet dans un plan politique de démantèlement des services publics dont c'est une étape décisive. La révision de 2007 a permis de faire une place centrale au secteur privé lucratif dans le domaine hospitalier, mais la collectivité publique conserve aujourd'hui encore un certain pouvoir de contrôle et de planification, surtout

concernant les soins de longue durée. EFAS forcerait à remettre ce pouvoir de contrôle aux seules caisses maladie qui piloteront l'ensemble du processus de traitement et de prise en charge médicaux.»

Et, pour conclure, Christian Dandrès de poser la question: «Voulons-nous vraiment confier aux assureurs 11 milliards d'impôts en plus des 35 milliards de primes?» ■



L'INSTANTANÉ

À L'APPEL D'UNITERRE, DES PAYSANS ONT MANIFESTÉ À GENÈVE

Photo Olivier Vogelsang

En écho aux mobilisations des agriculteurs européens, des paysans suisses ont exprimé, le 3 février, leur colère et leurs revendications à Genève. Une trentaine de tracteurs ont ainsi convergé jusqu'à la plaine de Plainpalais, à l'appel de l'organisation Uniterre. Celle-ci s'est insurgée contre les traités de libre-échange et les rapports de force inégaux sur le marché qui font que le travail paysan n'est pas équitablement rémunéré. «Cette politique de la Confédération tue l'agriculture paysanne», a-t-elle alerté, rappelant que deux fermes disparaissent chaque jour. Dans un communiqué, l'organisation propose une série de mesures pour assurer la pérennité économique des fermes. Le même jour, une action semblable a eu lieu à Bâle-Campagne. D'autres pourraient suivre... ■ AA

Lire aussi en page 3.

La Ville de Fribourg instaure un congé menstruel

Les conseillers généraux ont voté pour un congé de trois jours maximum sans certificat médical en cas de règles douloureuses. Une première en Suisse. La position d'Unia est encore nuancée

Manon Todesco

Du jamais-vu en Suisse. Fin janvier, le Conseil général de la Ville de Fribourg a accepté une proposition de congé menstruel pour ses employées souffrant de dysménorrhée, autrement dit de règles douloureuses. Sera donc introduit dans le règlement du personnel un droit à un congé menstruel de trois jours maxi-

mum par cycle, sans avoir à produire de certificat médical. Si la Ville de Fribourg est pionnière en la matière, d'autres initiatives existent ailleurs en Suisse. A Zurich par exemple, où un projet pilote permet aux employées de la Ville souffrant de règles douloureuses «importantes et régulières» de rester à la maison entre un et cinq jours par mois, sans perte de salaire. Mais aussi à Lausanne, où un postulat a été déposé au Conseil communal en mars 2023 pour demander un test du même genre. Notons que les douleurs menstruelles touchent 25% des femmes et l'endométriose 10%, mais elles restent peu évoquées et sont souvent cachées dans la sphère professionnelle.

RISQUES

Puisque le sujet du congé menstruel est devenu particulièrement actuel en 2023, la commission Femmes du syndicat Unia a rédigé une prise de position, adoptée ensuite par le Comité central. «Les discussions ont été très animées», rapporte Aude Spang, secrétaire nationale à l'Egalité. «Les positions quant au congé menstruel sont très nuancées au sein du syndicat. Ces initiatives sont évidemment à saluer, car elles montrent que les choses avancent et elles permettent de parler publiquement de la santé des femmes au travail, des règles et de l'endométriose, qui sont encore tabous pour beaucoup. En parler est important, car le cycle

menstruel des femmes n'est pas pris en compte dans l'organisation du travail.» Si les femmes d'Unia ont souligné que l'instauration d'un congé menstruel pourrait renforcer les discriminations envers les travailleuses, notamment en exposant leur cycle menstruel, certaines étaient aussi en faveur d'une telle initiative. Mais elles ont surtout insisté sur les obstacles structurels, explique la syndicaliste: «Les blocages auxquels de nombreuses travailleuses sont confrontées, c'est l'obligation de présenter un certificat médical dès le premier jour d'absence, les indemnités journalières inexistantes ou les jours de carence non payés en cas de maladie. La protection insuffisante contre le li-

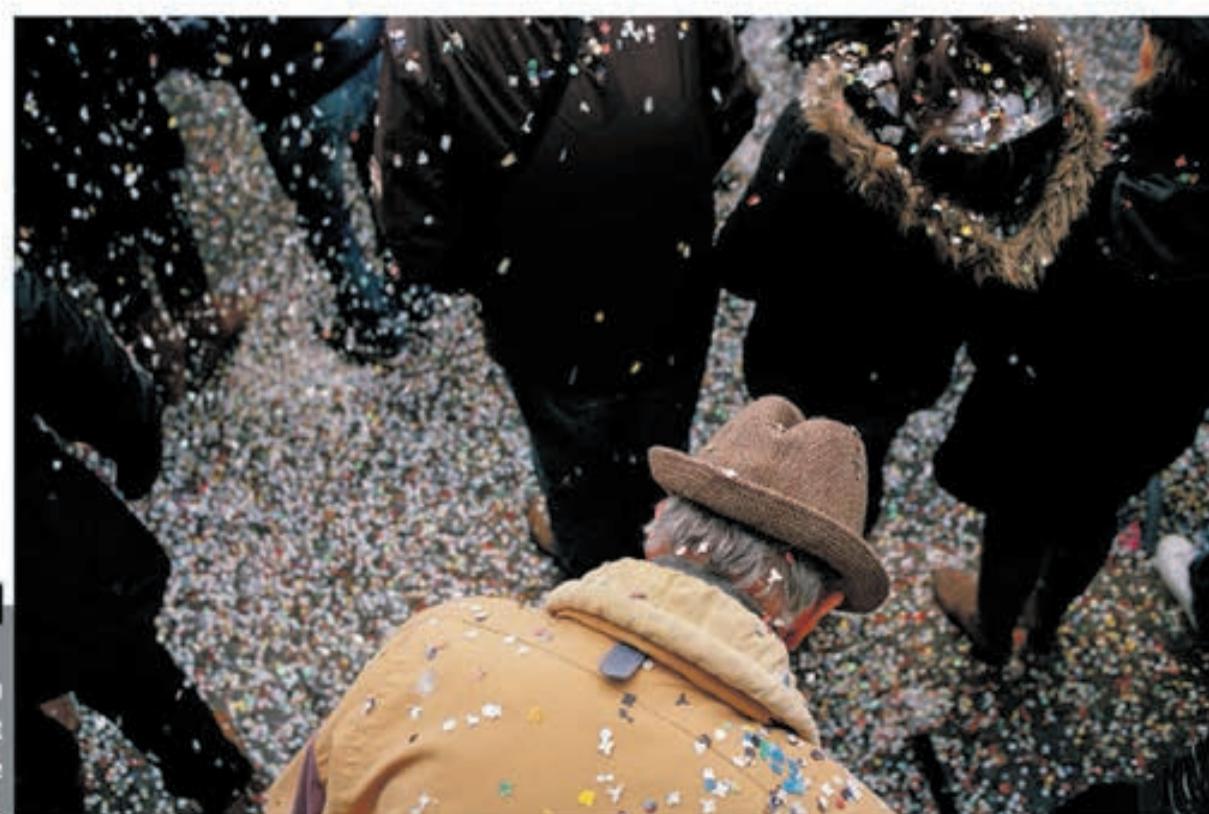
cenciement est également un risque. En améliorant ces dispositions générales, on améliorerait aussi la situation des travailleuses.»

INFORMER

En définitive, si les opinions sont diverses au sein d'Unia concernant le congé menstruel, c'est surtout l'approche structurelle qui prévaut. «Quant aux entreprises, Unia attend d'elles qu'elles s'informent et sensibilisent les travailleurs et les travailleuses, y compris dans les branches à majorité d'hommes.» ■

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



Les confettis Premium faisaient des trous de mémoire dans les photos-souvenirs.

«RIEN NE SE PERD, TOUT SE REBLETZÉ!»

A l'enseigne de la Rebletzerie, un atelier textile basé à Saint-Blaise (NE), Joana Simond et Julien Gurtner récupèrent des tissus, réparent des vêtements et fabriquent des sacoches de vélo à partir de matériaux recyclés. Ecoresponsable et innovant, leur projet a été primé

Alain Portner
Photos Thierry Porchet

«On vous offrirait bien un café, mais la machine n'est pas encore branchée.» Quand nous rencontrons les Neuchâtelois Joana Simond et Julien Gurtner, en décembre dernier, ils sont encore dans les cartons. «Nous venons d'emménager dans nos nouveaux locaux ici à Saint-Blaise.» Trois hautes pièces voûtées qui ont, à l'origine, probablement servi de cave à vin. Maintenant, elles abritent la Rebletzerie*, un atelier spécialisé dans la réparation et le réemploi de textiles. A l'entrée de ce bel espace, trône la petite table de couture sur laquelle ces jeunes entrepreneurs ont réalisé leurs premières sacoches de vélo en matériaux recyclés. C'était en 2021. «Nous les avons inaugurées et testées sur la Via-Rhôna, un itinéraire cyclable qui va du lac Léman à la mer Méditerranée.» Et c'est en pédalant que ces deux ingénieurs de formation ont commencé à imaginer des solutions pour valoriser des étoffes et autres tissus promis si non à la déchetterie et à l'incinérateur. Leur philosophie? «Rien ne se perd, tout se rebletze!» Dans les faits, cela se traduit par une petite manufacture qui fonctionne selon le modèle de l'économie circulaire. Avec trois axes: la réparation de jeans, vêtements techniques, fermetures éclair ou encore bagagerie, la récupération de textiles de deuxième main et la fabrication de produits upcyclés (en gros, ils font du neuf avec du vieux) à partir d'ailes de parapentes, de voiles de bateaux et de chambres à air.

DU LUXE À LA RÉCUP'

Courageux mais pas téméraire, ce couple de trentenaires s'est lancé dans cette aventure étape par étape. «Nous avons énormément discuté, réfléchi. Nous nous sommes beaucoup informés et avons suivi le programme Activation du Hub Neuchâtel, un coaching de lancement d'entreprises innovantes, responsables et durables.» Programme couronné traditionnellement par un prix de 4000 francs que nos interlocuteurs ont d'ailleurs remporté. «Cette récompense nous a encore davantage



Avec la Rebletzerie, Joana Simond et Julien Gurtner souhaitent remettre la réparation textile au goût du jour. A l'avenir, ils aimeraient que leur idée essaime et qu'une véritable communauté de réparateurs voie le jour.

tage motivés à persévérer dans cette voie que l'on avait commencé à tracer.» L'automne passé, rebetez! Ils rafraîchent cette fois-ci le Prix Projet d'Avenir 2023 de la Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP). Soit une coquette somme de 20 000 francs. «Qu'une institution financière sérieuse comme la CCAP croie à notre démarche et la soutienne, c'est vraiment une belle reconnaissance.» Et aussi un joli coup de pouce financier qui leur permet d'envisager l'avenir plus sereinement. D'autant qu'ils s'investissent désormais à 100% dans la Rebletzerie.

Auparavant, les deux travaillaient dans l'horlogerie. Elle dans la recherche et le développement. Lui dans le design. «Mais le monde du luxe ne collait pas trop aux valeurs que nous défendons au quotidien.» Joanna a donc

quitté son job il y a deux ans déjà pour monter leur atelier et commencer à le faire tourner. «J'ai quand même pris un emploi à temps partiel dans une épicerie pour m'assurer un revenu stable.» Julien, lui, a diminué graduellement son temps de travail. «Mon contrat s'est définitivement terminé fin décembre.» Ils sourient, visiblement contents de leur choix de vie.

IDÉALISTES, MAIS PAS NAÏFS

Le projet écoresponsable de ces Neuchâtelois contribue à la lutte contre le réchauffement climatique, puisqu'il rallonge le cycle de vie des textiles et, par conséquent, en réduit le gaspillage et l'impact environnemental. «Le textile est la deuxième industrie la plus polluante après celle du pétrole (émissions carbone et pollution chimique

combinées), rappellent-ils. Selon les chiffres du WWF, le textile produirait à lui seul 1,7 milliard de CO₂ par an, soit autant que les transports maritimes et aériens réunis. Un jeans, par exemple, peut parcourir jusqu'à 65 000 kilomètres avant d'être vendu.»

Même si l'économie circulaire possède un grand potentiel de développement, la Rebletzerie n'est qu'une minuscule goutte d'eau dans l'océan de la production mondiale des fibres naturelles et synthétiques qui a atteint 113 millions de tonnes en 2021... «Dans le contexte actuel, mieux vaut se bouger en rêvant d'un monde meilleur que de continuer notre petite routine de consommateurs. Surtout que s'activer, ça permet de sortir des cycles un peu déprimants de l'écoanxiété.» Vous avez dit idéalistes? «Il en faut et c'est mieux

que d'être défaitiste-pessimiste, non?» Effectivement.

Pour l'heure, leur entreprise ne connaît pas la crise. «Le service de réparation fonctionne bien grâce au bouche à oreille. En ce qui concerne les produits upcyclés – actuellement uniquement des sacoches de vélo –, les gens nous contactent essentiellement par le biais des réseaux sociaux. Comme nous sommes dorénavant les deux à fond dans le projet, nous aurons du temps et de l'énergie pour communiquer et nous faire mieux connaître.»

CROÎTRE ET MULTIPLIER

Et puis, ces milléniaux ne vont pas en rester là. Ils ont plein d'idées qui couvent et ne demandent qu'à éclore. «Nous voulons notamment mettre davantage l'accent sur la réparation, nous avons envie de la promouvoir, de la valoriser, de la démocratiser. Nos grands-parents raccommodaient leurs vêtements, reprisaient leurs chaussettes... Ce savoir s'est un peu perdu quand le prix du textile a chuté. Du coup, on va profiter de nos nouveaux locaux pour mettre sur pied des ateliers participatifs ou des cours à thèmes afin de transmettre nos connaissances en la matière.»

Joana Simond et Julien Gurtner se donnent une année pour faire décoller leur manufacture. «Ce que l'on ambitionne, c'est d'arriver à vivre décemment et également à embarquer un maximum de monde dans notre aventure.» Dans l'idéal, ils aimeraient que leur concept fasse des émules. «Nous ne souhaitons pas diriger des employés, mais plutôt que la Rebletzerie essaime, se multiplie un peu partout, qu'une communauté de réparateurs voient le jour autour de nous.» C'est tout le bien qu'on leur souhaite. ■

* Définition de rebletze: réparer un trou avec une pièce rapportée.

Infos et contact

La Rebletzerie
Avenue de la Gare 2, 2072 Saint-Blaise (NE)
077 449 89 31
contact@la-rebletzerie.ch – la-rebletzerie.ch
Accueil à l'atelier sur rendez-vous uniquement



Le projet innovant et écoresponsable de ces deux jeunes entrepreneurs neuchâtelois vise à rallonger le cycle de vie des textiles.



La seconde activité principale de la Rebletzerie, c'est la fabrication de sacoches de vélo à partir de matériaux recyclés.

